

Lieu historique national du  
Phare-de-  
Cap-Spear

# Plan directeur

2016



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2016.

This publication is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear :

Lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear :  
Directeur  
C.P. 1268  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
CANADA  
A1C 5M9

N° de tél. : 709-772-5367  
N° de téléc. : 709-772-6302

Adresse URL : <http://www.pc.gc.ca>

Adresse de courriel : [capespear@pc.gc.ca](mailto:capespear@pc.gc.ca)

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada  
Lieu historique national du Phare-de- Cap-Spear :  
Plan directeur/Parcs Canada.

Également publié en anglais sous le titre :  
Cape Spear Lighthouse National Park of Canada Management Plan

N° de cat. R64-284/2016F-PDF  
ISBN 978-1-100-21980-6

1. Lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear (St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador) – Gestion
2. Lieux historiques – Canada – Gestion
3. Lieux historiques – Terre-Neuve-et-Labrador – Gestion
4. Parcs nationaux et réserves de parc national – Gestion

Photos de la page couverture :

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du coin supérieur gauche : Le phare de 1836, Tourisme Terre-Neuve-et-Labrador; un canon à éclipse de la Seconde Guerre mondiale, Bibliothèque et Archives Canada; une baleine au large du cap Spear, Natalie Spracklin; le cap Spear, Sean Matthews.

Plan directeur  
du lieu historique national du Canada du  
**Phare-de-Cap-Spear**



## Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C McKenna'.

Catherine McKenna  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et  
ministre responsable de Parcs Canada



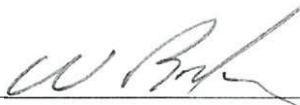
## Recommandations

*Recommandé par :*



---

Daniel Watson  
*Directeur général*  
*Parcs Canada*



---

William (Bill) Brake  
*Directeur*  
*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*  
*Parcs Canada*





## Sommaire

Sur un promontoire venteux dominant le vaste océan Atlantique Nord se dresse un petit phare en bois construit dans un style britannique classique. Même si son fanal est éteint depuis longtemps, ce phare demeure un repère qui continue d'attirer les visiteurs à la pointe du continent, dans un lieu historique national qui marque l'extrémité est du pays. C'est le souci de protéger ce phare construit en 1836 qui a amené la Commission des lieux et monuments historiques du Canada à en recommander la désignation en 1962. Suivant cette recommandation, Parcs Canada a acheté la propriété en 1964 et a restauré le phare à la fin des années 1970. Aujourd'hui, les bâtiments historiques et contemporains du lieu historique se combinent à tout un ensemble de facteurs – le point le plus à l'est du pays, la présence d'icebergs, de baleines et d'oiseaux marins, le régime climatique, l'environnement côtier ainsi qu'un complexe militaire caché datant de la Seconde Guerre mondiale – pour donner naissance à des expériences authentiques et inspirantes.

La côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador figure aujourd'hui au palmarès des meilleures destinations de plusieurs organisations touristiques des quatre coins de la planète, en raison de la beauté saisissante de ses paysages et des expériences culturelles exceptionnelles qui y sont offertes. Cette reconnaissance, conjuguée à la nature emblématique du phare, représente une source de fierté et fait du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear un point de rassemblement pour les familles, les jeunes et les visiteurs – un endroit où les visiteurs peuvent s'imprégner de la beauté naturelle de l'environnement côtier, découvrir une histoire pittoresque et vivre une expérience culturelle locale stimulante.

L'énoncé de vision adopté par Parcs Canada est centré sur la notion voulant que le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear, qui englobe le point le plus à l'est du pays et la côte accidentée de l'océan Atlantique, exerce une attraction presque spirituelle. Faisant fond sur cette force d'attraction intrinsèque, le plan directeur est assorti de l'objectif suivant : aménager le lieu historique de manière à renforcer ce lien et à approfondir le sentiment d'attachement au lieu. Pour nourrir ce sentiment d'attachement, Parcs Canada fera appel à des artistes, à des résidents des environs et à toute une gamme de partenaires qui participeront au choix et à l'élaboration de programmes, d'activités et de possibilités d'interprétation axés sur les caractéristiques naturelles et l'histoire particulière du lieu historique.

Pour préciser la vision et orienter l'aménagement du lieu historique, Parcs Canada a élaboré quatre stratégies clés et des approches de gestion spécifiques à un secteur. Voici les stratégies :

**Stratégie clé 1** Multiplier les liens de collaboration en vue de créer une plus grande diversité de programmes et de possibilités d'expériences du visiteur.

**Stratégie clé 2** Fournir les éléments essentiels qui serviront de point de départ pour la création d'expériences agréables et qui répondront aux attentes des visiteurs.

**Stratégie clé 3** Tirer profit des caractéristiques physiques du lieu historique pour faciliter la prestation d'expériences bonifiées aux visiteurs.

**Stratégie clé 4** Communiquer notre passion : Donner une voix et une forme à l'esprit des lieux.

Les approches de gestion spécifiques à un secteur reposent sur une aire d'arrivée centrale et sur trois secteurs de gestion qui se distinguent par les paysages qui les entourent et par les possibilités d'expérience du visiteur particulières qui peuvent idéalement y être offertes. Voici quels sont ces secteurs de gestion :

1. **Aire d'arrivée et d'orientation** – Secteur où les visiteurs peuvent planifier leur séjour, trouver les installations nécessaires à leur confort et se familiariser avec l'importance nationale du lieu historique par des moyens de communication avec ou sans personnel et par des médias électroniques.
2. **Bordure est** – Secteur situé près du rivage et des attractions les plus populaires du lieu historique : le point le plus à l'est du pays et le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale. Parcs Canada compte élargir le rôle de ce secteur afin de répondre aux exigences des visiteurs et de permettre la tenue de nouvelles activités et événements communautaires.
3. **Boucle du gardien de phare** – Secteur situé sur une crête dominant l'océan et englobant les installations du phare; c'est principalement dans ce secteur que seront offertes les expériences interactives stimulantes qui sont associées à l'histoire du phare.
4. **Continuum de la côte** – Sentier littoral qui mène à des expériences de randonnée spectaculaires au-delà des limites du lieu historique; ce sentier rejoint le sentier de la Côte-Est et d'autres secteurs débouchant sur plus de 500 km de sentiers de tout premier ordre.

En réponse aux besoins changeants de la société moderne, Parcs Canada reconnaît que les aires patrimoniales comme le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear doivent offrir des expériences significatives à la population canadienne pour éveiller en elle un fort sentiment d'attachement au lieu. Le présent plan directeur contribuera à l'atteinte du résultat stratégique de l'Agence, c'est-à-dire de rapprocher la population canadienne des aires patrimoniales du pays par des moyens qui favorisent l'exécution intégrée de son mandat. Voici les grandes lignes du plan directeur :

- Évaluer des possibilités de conservation qui préservent les valeurs patrimoniales du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale (lequel est en piètre état), qui assurent la sécurité des visiteurs et qui facilitent la création de possibilités d'expérience du visiteur.
- En tablant sur l'intérêt généré à l'étape de l'élaboration du plan directeur, mobiliser de façon proactive les intervenants et les partenaires éventuels en les consultant et en les invitant à s'impliquer d'une manière qu'ils jugent significative.
- S'adapter aux intérêts des visiteurs en faisant revivre le phare de 1836 par des moyens stimulants et significatifs. Parmi les options à explorer, mentionnons la création d'une offre d'hébergement, la tenue de repas traditionnels, l'organisation de soirées, d'expositions d'artisanat et de concerts pour dynamiser l'espace intérieur, l'autorisation d'un accès limité au fanal du phare, l'affectation d'interprètes en costume d'époque ou la tenue d'activités artistiques ou culturelles inspirées de thèmes particuliers.
- Produire un plan et une stratégie d'aménagement qui respectent les valeurs patrimoniales du lieu historique tout en offrant l'infrastructure nécessaire à la prestation de nouveaux services ou agréments et en favorisant l'établissement de nouveaux partenariats.
- Accroître les recettes et en assurer la durabilité en revoyant le barème tarifaire et en se concentrant sur de nouvelles sources de revenus, comme la perception de droits d'entrée pour

des programmes et des activités spéciales, la perception de droits pour la location d'installations et la tenue d'activités spéciales payantes.

- Favoriser la tenue d'activités communautaires et de rassemblements familiaux en rendant le lieu historique plus attrayant et agréable pour les enfants et les familles, en améliorant les installations et les services et en créant des moyens d'interprétation innovateurs et interactifs ainsi que des programmes ciblés.

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iii</b>
<b>Recommandations</b> .....	<b>v</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>vii</b>
1.0 Introduction .....	1
1.1. Fondements de l'élaboration du plan directeur .....	1
1.2. Examen du plan directeur .....	3
2.0 Importance du lieu historique .....	5
3.0 Contexte de planification actuel .....	6
3.1. Histoire récente du lieu historique .....	6
3.2. Caractéristiques particulières du lieu historique.....	8
3.3. Public actuel.....	9
4.0 État du lieu historique.....	9
4.1. Protection du patrimoine .....	9
4.2. Attachement au lieu .....	10
4.2.1. État de l'expérience du visiteur .....	11
4.2.2. État de l'appréciation et de la compréhension du public.....	13
4.3. Défis et possibilités.....	15
5.0 Vision	18
6.0 Stratégies clés .....	20
Stratégie clé 1 – Multiplier les liens de collaboration en vue de créer une plus grande diversité de programmes et de possibilités d'expériences du visiteur .....	21
Stratégie clé 2 – Fournir les éléments essentiels qui serviront de point de départ pour la création d'expériences agréables et qui répondront aux attentes des visiteurs .....	23
Stratégie clé 3 – Tirer profit des caractéristiques physiques du lieu historique pour faciliter la prestation d'expériences bonifiées aux visiteurs.....	25
Stratégie clé 4 – Communiquer notre passion : Donner une voix et une forme à l'esprit des lieux.....	28
7.0 Approches de gestion spécifiques à un secteur.....	31
Secteur 1 – Aire d'arrivée et d'orientation.....	32
Secteur 2 – Bordure est.....	34
Secteur 3 – Boucle du gardien de phare.....	36
Secteur 4 – Continuum de la côte.....	37
8.0 Surveillance et reddition de comptes .....	38
9.0 Évaluation environnementale stratégique.....	40
10.0 Sommaire des mesures prévues et des attentes de rendement organisationnelles.....	42

Remerciements .....	48
Ouvrages de référence choisis.....	49
Glossaire.....	50

**Figures**

1. Situation géographique du lieu historique .....	3
2. Carte du lieu historique.....	5
3. Secteurs de gestion .....	31



## 1.0 Introduction

Parcs Canada est chargé d'administrer, au nom du peuple canadien, un réseau national d'aires patrimoniales protégées comprenant des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. À l'heure actuelle, il est le fier intendant de 167 lieux historiques nationaux disséminés aux quatre coins du pays. Ces joyaux de notre patrimoine sont protégés et mis en valeur pour le bienfait et l'agrément de la population canadienne, de manière à rester intacts pour les générations actuelles et futures.

### Mandat de Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

### 1.1. Fondements de l'élaboration du plan directeur

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) forment le fondement législatif des responsabilités de Parcs Canada. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* lui confie la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux. Il doit élaborer des plans directeurs pour chacun des lieux patrimoniaux qui relèvent de sa compétence conformément à ses obligations juridiques et à ses politiques de planification et de reddition de comptes.

Les plans directeurs énoncent l'orientation à long terme que doit suivre Parcs Canada pour toutes les activités qui ont lieu dans ses aires protégées, et ils sont soumis à un examen tous les dix ans. Le processus d'élaboration du plan directeur est fondé sur le mandat de Parcs Canada, qui comprend trois objectifs distincts mais interreliés : la conservation des ressources patrimoniales (protection), l'expérience du visiteur (facilitation de possibilités d'expériences mémorables pour les visiteurs) ainsi que l'appréciation et la compréhension du public (éducation). Le plan directeur fournit l'orientation nécessaire à l'atteinte intégrée de ces objectifs.

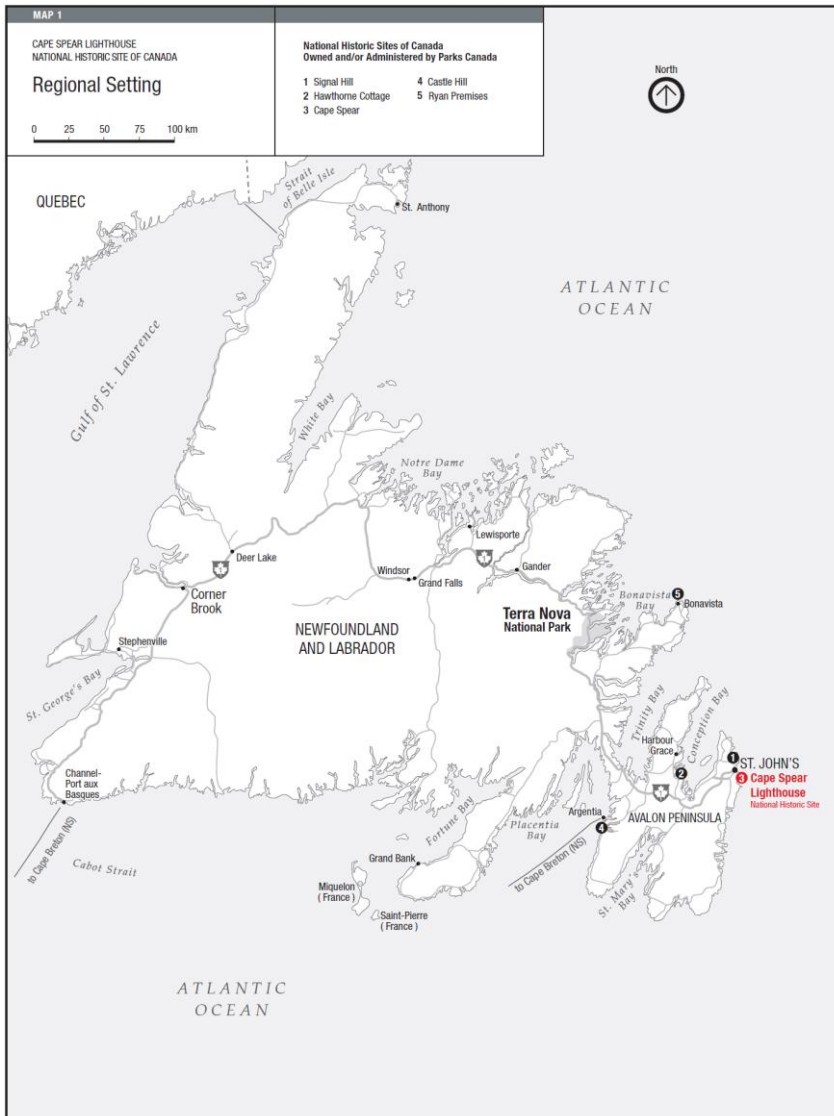
### Résultat stratégique de Parcs Canada

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Conformément aux valeurs, aux politiques et aux orientations établies dans la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* (1994) et le *Guide pour l'élaboration des plans directeurs* de Parcs Canada (2008), les plans directeurs sont adaptés aux différentes aires patrimoniales. Ils doivent aussi être adaptés au contexte canadien en constante évolution. Le dernier plan directeur du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a été déposé au Parlement en avril 2004. Bien des choses ont changé depuis. La composition culturelle de notre pays, la façon dont les Canadiens occupent leurs loisirs et l'urbanisation croissante de la population sont autant de facteurs qui influent sur la démarche adoptée par Parcs Canada pour planifier son avenir. Face à ce nouveau contexte, Parcs Canada a pris d'importantes mesures pour rapprocher la population canadienne de son patrimoine naturel et culturel. De nouvelles orientations stratégiques régissent maintenant ses travaux et ses processus d'élaboration des plans futurs. Un *Cadre de gestion du rendement* (2009) relie les activités des différentes aires patrimoniales et l'élaboration des plans connexes au résultat stratégique de Parcs Canada. Cette approche se reflète dans le présent plan directeur et permettra d'orienter les activités de Parcs Canada, de manière à répondre aux attentes et aux besoins changeants de la population.



Figure 1 – Situation géographique du lieu historique



## 1.2. Examen du plan directeur

L'élaboration du plan directeur s'inscrit dans un cycle continu de surveillance, de reddition de comptes, de consultation et de prise de décisions. Depuis le dépôt du dernier plan directeur du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear, des rapports annuels de mise en œuvre ont permis de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et de renseigner les partenaires et les intervenants sur les activités du lieu historique. Divers travaux d'évaluation et de surveillance ont aussi été réalisés, notamment des recherches en sciences sociales visant à aider Parcs Canada à mieux comprendre les visiteurs, des évaluations de l'état des structures historiques et des évaluations de l'intégrité commémorative du lieu historique. À la lumière de données recueillies pendant la phase d'évaluation et de surveillance, le rapport sur

l'état du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a été rédigé en 2009. Ce document présente un résumé complet de l'état actuel du lieu historique dans les trois volets du mandat de Parcs Canada, à savoir la protection du patrimoine, l'expérience du visiteur ainsi que l'éducation et la diffusion externe. Le rapport permet d'établir dans quelle mesure le lieu historique atteint le résultat stratégique de Parcs Canada et de définir les principaux enjeux à traiter dans le nouveau plan.

Pour remédier aux lacunes cernées dans le rapport sur l'état du lieu historique, Parcs Canada a poursuivi ses travaux liés à l'expérience du visiteur en prévision de ses prochains travaux de planification. En février 2010, il a organisé un atelier sur la correspondance entre les valeurs et les possibilités liées au Quotient explorateur (QE)<sup>1</sup>. Cet atelier, auquel ont participé des employés du lieu historique, des partenaires et des intervenants, a permis de définir diverses expériences destinées à des types de voyageurs particuliers. Il a débouché sur la conclusion suivante : il existe des possibilités de créer des programmes nouveaux et innovateurs qui aideraient la population à établir des liens avec le lieu historique et qui feraient de l'aire protégée un centre névralgique de la collectivité. Le programme de planification officiel a été lancé en juillet 2010.

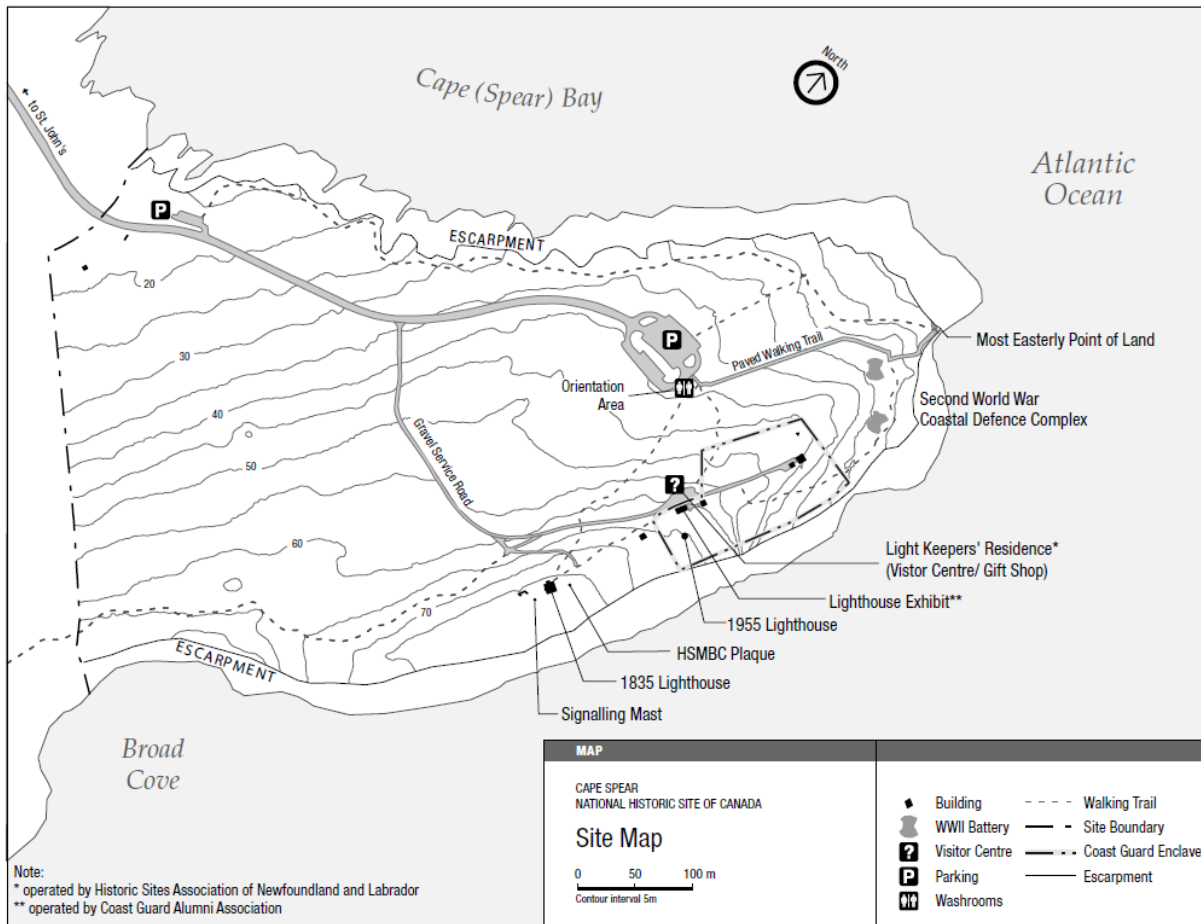
En septembre 2010, pour renforcer les résultats de l'atelier sur les valeurs et les possibilités liées au QE, Parcs Canada a animé un autre atelier afin d'explorer le degré d'intérêt pour des programmes nouveaux et innovateurs au lieu historique. Des professionnels locaux du milieu des arts et de la culture ont défini toute une gamme d'initiatives et d'orientations intéressantes à explorer plus à fond. Cet atelier a permis de peaufiner l'énoncé de vision et l'orientation clé du plan directeur ainsi que de cerner une large gamme de possibilités d'initiatives axées sur des activités artistiques et culturelles. Dans un bulletin public diffusé en novembre 2010, Parcs Canada a résumé les résultats du programme de planification, et il a invité le public à formuler des commentaires ainsi qu'à participer au programme d'élaboration du plan directeur. En décembre 2010, les intervenants ont assisté en grand nombre à un atelier organisé à leur intention. Ils ont alors appuyé les orientations proposées et formulé de nouvelles idées et perspectives sur les différents éléments du plan directeur. Tout cet apport a été enrichi par les commentaires reçus du public lors d'une journée « portes ouvertes » tenue peu après.

Ce plan révisé intègre les points de vue et les commentaires formulés par les nombreux intervenants et partenaires du lieu historique ainsi que par de nouveaux groupes d'intérêt et des particuliers qui ont pris le temps de présenter leurs idées. Il a été rédigé par une équipe multidisciplinaire d'employés de Parcs Canada qui représentent tous les aspects de la gestion du lieu historique.

---

<sup>1</sup> Le Quotient explorateur (QE) est une méthode de segmentation des voyageurs fondée sur leurs valeurs sociales et culturelles.

Figure 2 – Carte du lieu historique



## 2.0 Importance du lieu historique

### OBJECTIFS DE COMMÉMORATION

Le phare du cap Spear revêt une importance historique nationale en raison de son âge et de son architecture.

L'énoncé des objectifs de commémoration décrit les raisons pour lesquelles la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a conféré une importance nationale au lieu historique en 1962, une désignation qui a été approuvée par le ministre responsable de Parcs Canada. Le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a été désigné en raison de l'âge et de l'architecture du phare original.

Âge – Le phare du cap Spear a été construit en 1836 et a donc 180 ans. Situé sur le cap même, à l'embouchure de la baie de St. John's, il a été le premier d'une série de phares à être construits pour guider les marins le long de la côte accidentée de Terre-Neuve. À l'époque de

sa construction, l'économie de l'île était centrée sur la pêche commerciale, et St. John's était un important centre de commerce du poisson. Le phare du cap Spear est aujourd'hui le plus ancien phare encore debout de Terre-Neuve-et-Labrador.

Architecture – Le phare construit en 1836 représente un style d'architecture autrefois commun sur la côte Est du Canada. La tour de pierre abrite un fanal en métal et est entourée d'une habitation en bois. L'influence de l'architecture classique britannique est aussi importante et se manifeste dans la dimension du bâtiment, ses éléments symétriques et ses détails architecturaux classiques.

Même si la désignation du lieu historique repose surtout sur l'importance du phare, il a aussi été tenu compte, lors de sa création, de la nécessité de permettre l'accès public au point le plus à l'est du Canada et de protéger les installations militaires de la Seconde Guerre mondiale.

### 3.0 Contexte de planification actuel

#### 3.1. Histoire récente du lieu historique

Le lieu historique national du Cap-Spear<sup>2</sup> a été créé en 1975. Le plan directeur et le programme d'aménagement qui ont suivi dans les années 1980 étaient axés sur la préservation du phare de 1836, pour qu'il reste dans un état aussi proche que possible de sa forme d'origine<sup>3</sup>. Ils visaient également à assurer un accès sécuritaire au complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale et au point le plus à l'est du pays ainsi qu'à protéger les ressources naturelles se trouvant sur le territoire de 49 ha qui formait le lieu historique.

Malgré sa proximité de St. John's, le lieu historique est demeuré relativement isolé jusqu'en 1978, année de réfection de la route menant à St. John's. La plupart des installations qui sont accessibles aujourd'hui ont été aménagées peu après, notamment : une route d'accès et un terrain de stationnement asphalté, du mobilier d'époque et un phare restauré ainsi que des toilettes. Parcs Canada a aussi fait l'acquisition de l'ancienne résidence de l'adjoint du gardien de phare. Le bâtiment a été converti en petit centre d'information et en boutique de cadeaux, et il abrite également une salle du personnel et un bureau. Les sentiers du lieu historique ont été améliorés, une nouvelle allée piétonnière a été construite et des aires de pique-nique ont été aménagées. Les canons de défense côtière de la Seconde Guerre mondiale ont été conservés et remontés. Plus tard, Parcs Canada a construit des abris au-dessus des tranchées du complexe militaire et ajouté des structures pour étayer les murs. Le programme d'interprétation était concentré sur le phare de 1836, et le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale était considéré comme un thème secondaire.

---

<sup>2</sup> Le nom du lieu historique a été modifié par la suite pour englober le mot « phare ».

<sup>3</sup> Selon les directives de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (procès-verbal de 1962).

Au fil des ans, Parcs Canada a graduellement amélioré les diverses installations du lieu historique, comme les sentiers, le terrain de stationnement et les toilettes. Il a construit un escalier pour accroître l'accessibilité du phare de 1836. Les égouts, le système d'alimentation en électricité et le système de communication ont aussi été maintenus à niveau. Récemment, le bâtiment des toilettes a été agrandi pour accueillir une boutique de cadeaux satellite et un comptoir de services de Parcs Canada.

Depuis les années qui ont suivi la création du lieu historique, Parcs Canada assure la protection du phare de 1836 et de ses artefacts intérieurs grâce à un programme de surveillance et d'entretien réguliers, et il procède occasionnellement à des interventions, selon les besoins. Par exemple, les bardeaux de la toiture ont été réparés et remplacés, et le fanal de métal a fait l'objet d'un important programme de conservation en 2001. Toujours dans l'optique de la protection, Parcs Canada a entrepris un ambitieux programme de surveillance et de réparation du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale pour en ralentir la détérioration. Il a récemment soumis les murs et les toits du complexe à des essais pour évaluer la solidité de la structure.

Ces dernières années, de nouveaux programmes et activités d'interprétation ont été mis en place pour communiquer les récits du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear aux visiteurs. Parcs Canada a mis l'accent sur les caractéristiques architecturales pour aider les visiteurs à comprendre l'importance du phare de 1836. Depuis 2010, *Explora*, un dispositif GPS portatif, permet aux visiteurs d'explorer le lieu historique de façon autonome en accédant à des images historiques, à des entrevues et à des clips audio et vidéo. Des recherches historiques sont également en cours à l'appui de l'élaboration de nouvelles activités d'interprétation. Elles portent notamment sur les personnes qui ont vécu et travaillé au phare ainsi que sur le rôle joué par les installations militaires pendant la Seconde Guerre mondiale.

Avec l'aide de ses partenaires, Parcs Canada continue d'enrichir son offre de services à l'intérieur et au-delà du lieu historique. Quatre grands partenaires exploitent des installations à l'intérieur et à proximité des limites du lieu historique : ❶ la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador (HSANL), une association coopérante qui fournit des services de vente au détail et contribue à des projets et à des activités spéciales sur place; ❷ la Garde côtière canadienne, une agence relevant de Pêches et Océans Canada et chargée du fonctionnement du phare moderne et de plusieurs autres structures situées dans une enclave du lieu historique qui lui appartient; ❸ la Coast Guard Alumni Association (CGAA), qui exploite une galerie d'art dans l'enclave de la Garde côtière et qui offre un petit programme pour groupes scolaires; ❹ l'East Coast Trail Association (ECTA), qui fait l'entretien et la promotion d'un réseau de sentiers côtiers reliant le lieu historique à plus de 540 km de sentiers de randonnée et à des collectivités côtières.

D'autres partenaires viennent occasionnellement enrichir les installations et les services fournis par Parcs Canada et par ses principaux partenaires en participant à des activités et à des programmes spéciaux, tels que des lancements nationaux, des randonnées, des concerts,

des expositions d'art et des activités communautaires comme la course annuelle Cape to Cabot.

### 3.2. Caractéristiques particulières du lieu historique

Pour la plupart des visiteurs, c'est l'emplacement géographique du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear qui en fait un endroit unique. Cependant, ce qui lui donne son caractère vraiment particulier, c'est la combinaison de plusieurs facteurs : sa situation géographique, sa beauté naturelle sauvage, ses caractéristiques historiques et son personnel. Cette bande de terre qui s'avance dans l'Atlantique Nord conjugue presque tous les aspects que s'attendent à trouver les touristes en visite à Terre-Neuve-et-Labrador : des expériences naturelles exceptionnelles, une riche histoire maritime et des liens culturels.

Le brouillard, le vent et les vagues s'entremêlent pour faire de ce promontoire rocheux le cadre idéal pour des expériences authentiques et presque spirituelles :

- En se tenant debout sur un belvédère marquant l'extrême limite est du pays, avoir l'impression d'être au bout du monde;
- Admirer avec stupéfaction et émerveillement une baleine qui émerge des noires profondeurs de l'océan au large des côtes;
- Arpenter les sentiers côtiers tout en admirant les panoramas du vaste océan Atlantique et scruter l'horizon à la recherche de majestueux icebergs venus du bout du monde;
- Réfléchir à la vie qui poursuit son cours tout en savourant un moment de calme, de paix et de solitude dans un lieu qui tranche avec le stress de la vie moderne.

Les vestiges militaires et l'histoire du phare aident les visiteurs à mieux comprendre l'importance que revêt ce lieu historique pour le Canada. Voici quelques-unes des expériences offertes dans cette optique :

- Exploration des passages et des voûtes du complexe militaire construit dans cet avant-poste pendant la Seconde Guerre mondiale;
- Escalade de la crête jusqu'au phare et observation du paysage marin sur lequel des générations de gardiens de phare ont porté leur regard;
- Incursion dans le passé au cours d'une visite guidée du phare de 1836, qui a été fidèlement restauré et garni de mobilier d'époque authentique.

En nouant des liens personnels, le personnel de Parcs Canada et de la boutique de cadeaux ainsi que les bénévoles retraités de la Garde côtière enrichissent l'expérience de chacun des visiteurs avec qui ils entrent en contact. Ceux-ci repartent avec le souvenir de l'enthousiasme et des connaissances du guide de Parcs Canada, du dévouement de l'ancien gardien de phare et même du dialecte fascinant du commis de la boutique de cadeaux.

Le caractère spécial du lieu historique va au-delà des expériences offertes. Le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear fait partie intégrante de la région touristique élargie et de ses expériences côtières. Ses liens physiques avec le sentier de la Côte-Est et la proximité de St.

John's en font un excellent tremplin pour les visiteurs qui souhaitent explorer la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador à pied, en voiture ou en autocar.

### 3.3. Public actuel

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre 2009, près de 145 000 personnes ont visité le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear pendant les heures d'ouverture (de 10 h à 18 h). Des sondages récemment réalisés par Parcs Canada montrent que 87 % des visiteurs sont des adultes et que la plupart viennent de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Ouest. Un peu plus de 70 % des personnes qui ont répondu aux sondages de Parcs Canada en étaient à leur première visite. Cela signifie essentiellement que le cap Spear attire de nombreux touristes qui ne connaissent pas la région. Le lieu historique demeure cependant une des destinations préférées des résidents de la région, et l'affluence est demeurée stable à ce chapitre. La durée moyenne du séjour est de près de deux heures (115 minutes), ce qui signifie que les visiteurs passent un temps considérable sur place.

## 4.0. État du lieu historique

### 4.1. Protection du patrimoine

Pour protéger le patrimoine, il faut assurer le respect de toutes les ressources culturelles du lieu historique et des valeurs patrimoniales qui y sont associées. Les ressources culturelles des aires protégées administrées par Parcs Canada sont des moyens concrets par lesquels les visiteurs peuvent se rapprocher de l'histoire du Canada. Le mandat et le résultat stratégique de Parcs Canada exigent que ces ressources soient exploitées de manière à rester intactes pour les générations actuelles et futures.

Le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear comprend des bâtiments d'accès facile, de même que des caractéristiques et des objets historiques associés au phare et aux installations militaires de la Seconde Guerre mondiale. Les visiteurs y trouvent aussi les vestiges de structures originales et des marques sur le paysage qui sont associées aux activités historiques. Le lieu historique pourrait aussi renfermer des ressources archéologiques liées à l'histoire du phare et du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale.

En 2008, lors d'une évaluation de l'intégrité commémorative, Parcs Canada a attribué une cote à l'état des ressources culturelles et cerné les principales menaces qui pèsent sur le lieu historique. Dans l'ensemble, les ressources culturelles ont reçu la cote « Bon », mais une certaine dégradation a été signalée. Les principales menaces pesant sur les structures du lieu historique sont liées à leur exposition à des conditions météorologiques extrêmes. En ce qui a trait aux ouvrages en bois, le feu constitue toujours une menace, mais le risque a été jugé faible. Pour ce qui est des bâtiments et des structures contenant du métal, la corrosion causée par les sels marins et l'humidité représente un risque continu. De même, le béton exposé des installations de la Seconde Guerre mondiale est menacé par les infiltrations d'eau et les cycles de gel-dégel subséquents.

Le phare de 1836 et certaines ruines qui l'entourent sont directement associés à l'importance nationale du lieu historique et représentent donc des ressources culturelles de niveau 1. Le bâtiment a été désigné « édifice classé » par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP). En raison de son exposition constante à l'humidité, à de forts vents, à la glace et au sel marin, il nécessite un haut niveau d'entretien. De même, le fanal de métal, exposé aux mêmes éléments, exige des réparations fréquentes. Dans l'ensemble, le bâtiment est maintenant en bon état, et Parcs Canada s'attend à ce que la situation reste stable. D'ailleurs, il terminera d'ici peu la rédaction d'un plan de conservation et d'entretien qui fait fond sur plus de 20 années d'expérience de l'entretien du phare. Ce plan prévoit la pleine intégration de l'entretien du phare au programme de gestion et de surveillance des biens de l'Unité de gestion.

L'ancienne résidence du gardien de phare, qui a été convertie en boutique et en salle d'exposition, est une ressource culturelle de niveau II (c'est-à-dire qu'elle n'est pas directement liée à l'importance nationale du lieu historique), car elle présente des valeurs historiques liées à l'histoire du phare. Son état est stable et coté « Bon ».

Le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale est également une ressource culturelle de niveau II; il a reçu la cote « Passable » en 2008, mais il s'est détérioré depuis. Malgré des travaux d'entretien et de réparation de haut niveau, l'intégrité de la structure est compromise. Cette conclusion découle d'une série d'essais effectués en 2010, lesquels ont entraîné la fermeture d'une partie des tranchées couvertes pour des raisons de sécurité.

Bon nombre des vestiges du paysage et des vestiges archéologiques du lieu historique n'ont pas encore été répertoriés de façon professionnelle. Aucun projet d'aménagement n'a été réalisé dans les secteurs où se trouvent ces ressources, de sorte que celles-ci ne sont jugées ni menacées ni altérées. Pour permettre à Parcs Canada de mieux les faire connaître au public et pour faciliter les rénovations à l'infrastructure du lieu historique, il faudra répertorier ces ressources et approfondir nos connaissances à leur sujet.

#### 4.2. Attachement au lieu

Le concept d'attachement au lieu reflète la pertinence des aires patrimoniales protégées pour la population canadienne. Il traduit le sentiment d'attachement affectif, intellectuel et spirituel éprouvé par le public pour une aire patrimoniale, et il naît des expériences personnelles qui y sont vécues. Pour atteindre son résultat stratégique, Parcs Canada souhaite que les visiteurs éprouvent de l'attachement pour les trésors patrimoniaux nationaux, qu'ils les fréquentent et qu'ils les découvrent de près. Le public peut également établir des liens significatifs avec une aire protégée comme le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear en la découvrant par d'autres moyens ou en contribuant à sa protection. Le degré d'attachement de la population à l'égard du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear se reflète dans l'état de l'expérience du visiteur, l'état de l'appréciation et de la compréhension du public et l'état de la mobilisation et de la participation significative. Les sections qui



suivent portent sur les éléments clés qui favorisent la naissance de ce sentiment d'attachement au lieu.

#### 4.2.1. État de l'expérience du visiteur

La plupart des visiteurs qui se rendent au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear pour la première fois afin de voir et de découvrir le point le plus à l'est du Canada ne sont pas déçus. Les recherches en sciences sociales montrent que la plupart des visiteurs (93 %) profitent pleinement du lieu historique et que leur degré de satisfaction est directement lié à leurs attentes – des expériences uniques sur une côte spectaculaire. Les visiteurs apprennent l'existence du lieu historique surtout grâce aux documents promotionnels diffusés par la province ou, lorsqu'ils se trouvent dans la région de St. John's, par les agences touristiques locales, le personnel d'autres attractions touristiques et les résidents. La plupart des nouveaux visiteurs ne connaissent pas l'offre historique avant leur visite. Ils sont cependant agréablement surpris à leur arrivée sur place.

Les touristes qui visitent l'Est de Terre-Neuve sont attirés par les magnifiques côtes accidentées, la présence de baleines et d'icebergs ainsi que la riche histoire et la culture bien vivante de la région. En tant que tremplin pour l'exploration de la presqu'île Avalon, le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a le potentiel de répondre à toutes les attentes des visiteurs de l'extérieur de la province. En fait, il est de plus en plus considéré comme une destination facilement accessible qui réunit tout ce que les visiteurs s'attendent à voir et à découvrir dans la province. De par son emplacement géographique et la place prépondérante qu'il occupe dans les campagnes de marketing touristique de la province, en particulier les annonces publicitaires télévisées et les capsules en ligne diffusées en 2013 par le ministère provincial du Tourisme, le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear bénéficie d'un haut degré de visibilité à l'échelle nationale, ce qui, croyons-nous, ajoute à son prestige et au nombre de visiteurs qu'il attire. Parcs Canada s'attend à ce que cette visibilité continue de s'accroître, compte tenu du succès remporté par la campagne touristique provinciale, qui cible les voyageurs à la recherche d'attractions naturelles et culturelles uniques en leur genre. La reconnaissance internationale conférée à la presqu'île Avalon en 2010 par la revue *National Geographic Traveler*, qui l'a proclamée meilleure destination côtière de la planète à l'issue d'un sondage géotouristique annuel, lui donnera sans nul doute un élan supplémentaire. De plus, le nouveau partenariat entre Parcs Canada, la SNAP, le National Geographic, le gouvernement provincial, la municipalité de St. John's et d'autres partenaires du secteur privé de Terre-Neuve-et-Labrador pour la mise au point d'un nouveau produit, le site Web géotouristique du National Geographic accompagné d'une carte géographique de la région de l'Est de Terre-Neuve, augmentera également la notoriété de la région et du lieu historique à l'échelle provinciale, nationale et mondiale.

Les touristes venus de l'extérieur de la province sont plus nombreux à visiter le lieu historique, mais l'affluence n'a pas augmenté proportionnellement du côté des résidents des environs. Le lieu historique reste une bonne destination pour de courtes excursions entre groupes d'adultes d'une même famille, surtout pendant les fins de semaine estivales. Des passionnés locaux – ornithologues, observateurs de baleines et randonneurs – profitent de

certains aspects spécifiques du lieu historique et ont tendance à le fréquenter toute l'année. Cependant, le lieu historique a du mal à attirer et à mobiliser les jeunes familles avec des enfants et les jeunes. Cette difficulté se reflète dans les données recueillies grâce au système de perception des droits et aux sondages, qui montrent une tendance à la fréquentation en petits groupes composés principalement d'adultes. En revanche, le lieu historique national de Signal Hill, qui est situé tout près et qui s'adresse au même public local, réussit à attirer de nombreuses familles comptant des enfants en proposant régulièrement des activités spéciales et des spectacles sur place ainsi que des programmes interactifs. Les consultations menées auprès des intervenants révèlent que l'amélioration de certaines installations et de certains services, par exemple l'ajout d'aires de pique-nique et la prestation de services de restauration, aurait pour effet de rendre le lieu historique plus accueillant pour les familles.

Même si les sondages indiquent qu'ils visitent le lieu historique et en profitent de façon autonome, la plupart des visiteurs se prévalent des installations et des services essentiels du lieu historique pour le faire. Le grand nombre de personnes qui visitent le lieu historique, qui vont aux toilettes, qui cassent la croûte dans les aires de pique-nique et qui empruntent les sentiers ont des répercussions sur les biens et les caractéristiques naturelles. Selon de récentes études, ces services ne répondent pas aux attentes de rendement organisationnelles de Parcs Canada. Il importe d'améliorer l'accueil des visiteurs à leur arrivée et de mieux leur faire connaître l'offre du lieu historique ainsi que les risques inhérents à un milieu côtier comme le cap Spear. Ces améliorations sont d'autant plus importantes dans un lieu historique où 73 % des visiteurs en sont à leur premier séjour et connaissent mal l'offre historique ou les dangers qui attendent ceux qui s'aventurent trop près de l'eau.

En ce qui a trait à la qualité des programmes et des activités, la plupart des activités animées par Parcs Canada ont reçu une cote élevée. De l'avis des visiteurs, cependant, il y aurait moyen de faire davantage pour mettre en valeur les installations militaires de la Seconde Guerre mondiale. Ils souhaiteraient de nouveaux programmes et activités d'interprétation axés sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, les baleines et les icebergs ainsi que des activités spéciales et des soirées uniques en leur genre.

Les visiteurs se sont dits particulièrement satisfaits de la visite guidée du phare de 1836, laquelle consiste en un « retour dans le temps ». C'est à l'occasion de cette visite guidée, qui est offerte pendant les heures d'ouverture du lieu historique, que la plupart des visiteurs découvrent l'importance historique nationale du phare. En déterminant si les visiteurs apprennent l'histoire du phare, Parcs Canada peut évaluer si les visiteurs nouent des liens significatifs avec le lieu historique. Les recherches en sciences sociales et les évaluations de l'intégrité commémorative réalisées par Parcs Canada révèlent que le lieu historique ne répond pas encore aux attentes organisationnelles dans ce domaine. Même si la visite guidée est bien accueillie, les visiteurs n'en connaissent pas l'existence avant leur arrivée. Une fois sur place, la distance par rapport aux autres attractions du lieu historique, les droits d'entrée et l'exposition aux éléments (au sommet de la crête) limitent la fréquentation du phare de 1836. Par conséquent, seul un faible pourcentage de visiteurs se rend jusqu'au phare et en apprend l'histoire.

Si l'emplacement du phare de 1836 nuit aux activités d'apprentissage, l'emplacement des panneaux d'interprétation, près de la limite est du lieu historique, fournit à Parcs Canada la possibilité de transmettre les nombreux récits liés au phare et aux autres aspects du lieu historique. De toutes les activités d'interprétation proposées sur place, les sondages révèlent que celles qui sont offertes près du point le plus à l'est sont les plus courues. Il s'agit donc d'un secteur offrant un fort potentiel d'apprentissage et de promotion des autres messages clés du lieu historique.

Les visiteurs passent plus de temps dans le lieu historique que par le passé; la prestation de services de restauration est de plus en plus souvent mentionnée dans les sondages comme moyen d'enrichir l'expérience du visiteur. Depuis 2002, le pourcentage des visiteurs qui passent plus d'une heure et demie au lieu historique a augmenté de 22 %. Les consultations menées pendant l'examen du plan directeur ont permis d'établir que la prestation de services de restauration amènerait également les intervenants et les partenaires à participer davantage aux activités organisées au lieu historique. Les soirées, les festivals et les autres activités destinés aux familles et aux enfants tireraient également parti d'un service de restauration. La plupart des répondants aux sondages ont dit estimer qu'il serait possible d'enrichir l'expérience culturelle offerte au lieu historique en y proposant des aliments locaux qui reflètent la riche culture de Terre-Neuve.

Même si les visiteurs souhaiteraient certaines améliorations aux installations, un accroissement du nombre d'activités d'interprétation et d'activités spéciales ainsi que la prestation d'un service de restauration, ils ne veulent pas d'installations susceptibles d'altérer la beauté naturelle du lieu historique. Le paysage sauvage et les points de vue sont des éléments qui reviennent fréquemment dans les sondages; ils jouent un rôle important dans la qualité de l'expérience du visiteur.

#### 4.2.2. État de l'appréciation et de la compréhension du public

L'appréciation et la compréhension du public englobent les éléments qui permettent à Parcs Canada d'étendre sa portée et sa visibilité dans les collectivités canadiennes et d'élargir le soutien dont il bénéficie en créant des possibilités pour les intervenants et les partenaires de s'impliquer dans des activités qu'ils jugent significatives.

#### Mobilisation des intervenants et des partenaires

De manière générale, le degré d'engagement et de participation des intervenants et des partenaires est plus élevé qu'il ne l'a jamais été. Le personnel de Parcs Canada collabore avec l'industrie touristique et les associations régionales à des initiatives de marketing, à l'organisation d'activités spéciales et à la tenue de célébrations. Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'élaboration de programmes destinés à l'industrie des croisières, qui est en plein essor à Terre-Neuve-et-Labrador. L'augmentation du nombre de croisiéristes procure à Parcs Canada une occasion d'accroître l'affluence au lieu historique en élaborant des activités et des programmes bonifiés en collaboration avec des artistes, des musiciens, des voyageurs, des restaurateurs et d'autres entreprises.

Sur place, le personnel de Parcs Canada travaille avec la Canadian Coast Guard Alumni Association (CGAA) et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador (HSANL) pour faire coïncider les heures d'ouverture de la galerie d'art du phare et de la boutique de cadeaux du lieu historique. Parcs Canada a également prolongé le sentier côtier qui traverse le périmètre du lieu historique pour rejoindre le sentier de la Côte-Est. Il cherche ainsi à assurer aux visiteurs une expérience harmonieuse pendant leur tournée des diverses attractions qui se trouvent à l'intérieur et au-delà des limites du lieu historique.

Le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear est de plus en plus perçu comme une destination accueillante pour la tenue d'activités communautaires. Par exemple, ces dernières années, le personnel du lieu historique a collaboré avec un groupe local pour accueillir la course Cape to Cabot – une course sur route de 20 km depuis le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear jusqu'à la tour Cabot, au lieu historique national de Signal Hill. En juin 2011, le lieu historique a tenu son premier festival annuel de la baleine – une idée née des consultations entourant l'élaboration du présent plan directeur. Les activités de ce genre font connaître le lieu historique, contribuent à un sentiment de fierté chez les résidents et consacrent le lieu historique comme lieu de rassemblement communautaire. En raison de sa situation géographique, le lieu historique a accueilli des installations artistiques temporaires et des petits-déjeuners à l'aube; il s'agit aussi d'un endroit idéal pour présenter des spectacles de musique uniques en leur genre dans le cadre de l'International Sound Symposium, qui a lieu tous les deux ans à St. John's.

#### Initiatives de diffusion externe

Pour mieux faire connaître le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear à la population canadienne, Parcs Canada compte principalement sur le Web. Le site Web du lieu historique cible divers publics, et il renferme de l'information sur le lieu historique, son histoire ainsi que ses ressources naturelles et culturelles. Il contient aussi des liens menant au site Web de la Garde côtière (Pêches et Océans Canada) pour les personnes qui souhaitent obtenir davantage d'information sur le phare moderne du cap Spear ainsi que sur les autres phares de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les activités organisées au lieu historique attirent l'attention des médias locaux et nationaux, et ils permettent à Parcs Canada d'établir des contacts avec des non-visiteurs. Des lancements nationaux et des courses de cross-country, comme la 25<sup>e</sup> édition du marathon Rick Hansen, Man in Motion, en 2011, et le relais de la flamme olympique de 2009, prennent souvent leur départ au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear. Ces activités représentent pour Parcs Canada une occasion de communiquer les valeurs emblématiques du lieu historique aux foyers et aux collectivités du pays.

Les partenaires du lieu historique, la Canadian Coast Guard Alumni Association et la Historic Sites Association of Newfoundland and Labrador, participent également à des activités de diffusion externe destinées aux groupes scolaires dans le cadre de programmes offerts en classe, de visites du lieu historique, de foires patrimoniales et de publications thématiques.

#### 4.3. Défis et possibilités

*Complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale* – Le complexe, qui comprend deux emplacements de gros canons ainsi qu’un réseau de voûtes et de tunnels interreliés, s’approche de la fin de sa durée de vie utile, en dépit d’efforts concertés pour en ralentir la détérioration. La recherche de moyens et de ressources permettant de conserver le complexe fait partie des principaux défis du lieu historique. Le complexe, l’une des caractéristiques les plus fréquentées du lieu historique, intrigue les visiteurs par son histoire. Pendant les consultations publiques, les intervenants et les partenaires se sont dits préoccupés par la dégradation des bunkers. Compte tenu de cet intérêt et de la nature des expériences recherchées par les visiteurs, Parcs Canada cherchera à exécuter son mandat en intégrant de nouvelles expériences du visiteur aux objectifs de conservation du patrimoine pour le complexe. Par exemple, les espaces intérieurs du complexe conviendraient tout à fait à l’exécution de programmes d’interprétation et d’éducation interactifs à l’abri des intempéries.

*Connaissance et compréhension de l’importance historique nationale* – Parcs Canada doit faire du phare de 1836 un élément clé de l’expérience du visiteur en revitalisant le programme du phare et ses activités promotionnelles afin de les rendre plus attrayants pour les publics actuels et éventuels du lieu historique. Les recherches en sciences sociales ont révélé un vif intérêt pour des activités uniques et inhabituelles qui ajoutent au caractère mystique du lieu historique et qui font appel aux émotions. Des activités interactives comme des repas traditionnels, des promenades hantées, des visites guidées à la chandelle et des séances de conte organisées à l’intérieur du phare permettraient aux visiteurs d’apprendre l’histoire du phare tout en participant à des activités uniques et mémorables. Les recherches montrent également que les visiteurs souhaitent découvrir les aspects culturels du lieu historique. Des récits, des ballades, des spectacles de musique et des activités liées au style de vie dans un phare, toutes ces options ont le potentiel de favoriser la création de liens significatifs et une meilleure compréhension de l’importance nationale du lieu historique.

*Familles et enfants* – Il n’est pas facile d’attirer les jeunes familles et d’offrir des services et des activités qui les intéressent. En raison du caractère sauvage du paysage, de l’exposition du lieu historique aux intempéries et de l’espace intérieur restreint, il est difficile d’offrir des programmes et des activités qui répondent aux besoins des jeunes familles. Pour attirer les familles et les enfants dans le lieu historique et les inciter à y revenir, il faut améliorer l’offre de services destinés aux familles en prévoyant des aires de pique-nique adaptées, un service de restauration et des activités régulières sur place, comme des concerts.

*Mobilisation des intervenants et des partenaires* – Abstraction faite des efforts déployés pour mobiliser les partenaires et les intervenants dans le cadre d’activités qui l’intéressent, Parcs Canada s’est employé jusqu’à maintenant à répondre aux demandes de tierces parties dans un cadre très étroit axé sur ses propres objectifs pour le lieu historique. Pour l’avenir, Parcs Canada souhaite adopter une nouvelle approche pour mobiliser les intervenants et les nouveaux partenaires, afin que le lieu historique devienne plus pertinent pour un public élargi. Il lui faudra redoubler d’effort pour établir des contacts de façon proactive avec la collectivité et les groupes d’intérêt, en vue de les amener à s’impliquer de la manière qui leur

convient dans des activités qui les intéressent. En facilitant la création de possibilités d'expériences du visiteur et d'activités communautaires non traditionnelles, Parcs Canada favorisera l'établissement de liens significatifs et consolidera ainsi le soutien accordé au lieu historique.

*Éducation et diffusion externe* – Parcs Canada s'efforce de mieux faire connaître les lieux historiques nationaux et d'en accroître la pertinence pour la population canadienne. Compte tenu de l'utilisation sans cesse croissante d'Internet, les sites Web, les nouveaux médias et les réseaux sociaux représentent des moyens de sensibiliser le public à l'existence du lieu historique et permettent à Parcs Canada d'établir des contacts avec des publics disséminés dans toute la province, dans tout le pays et même dans le monde entier. Nous nous sommes donné comme priorité d'établir des contacts avec de nouveaux publics, en particulier la communauté locale de néo-Canadiens et les citoyens des grands centres urbains du pays. La situation géographique particulière du cap Spear, à l'extrémité est de l'Amérique du Nord, ainsi que son rôle comme lieu de prédilection pour le lancement d'activités nationales nous offrent la possibilité de collaborer avec des partenaires pour élaborer des programmes et des activités ainsi que pour attirer une couverture médiatique nationale. Le caractère emblématique du lieu historique en fait également un emplacement de choix pour des activités culturelles de toutes sortes. Le défi actuel consiste à fournir des installations et des services qui appuient et enrichissent ces activités, à faire participer les néo-Canadiens de la région à ces activités et à leur planification ainsi qu'à faire savoir aux commanditaires éventuels que nous souhaitons accueillir des activités de divers genres.

*Création de liens avec la collectivité* – Il est maintenant temps pour Parcs Canada d'établir des contacts avec les résidents du secteur pour faciliter l'établissement de nouveaux liens. Les résidents sont les meilleurs ambassadeurs du lieu historique, et ils forment un grand pourcentage des visiteurs, que ce soit pour l'observation des baleines ou pour la randonnée. Parcs Canada peut en faire davantage pour amener la collectivité à s'intéresser et à participer aux activités du lieu historique. Pour favoriser un engagement significatif, il doit offrir des possibilités aux résidents et être disposé à les mobiliser en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins en plus de ceux du lieu historique. Les recherches en sciences sociales révèlent que, en offrant de nouveaux services, comme un service de restauration, et en faisant la promotion du lieu historique en tant que destination pour des concerts, des pièces de théâtre et d'autres d'activités en soirée qui tirent parti de ses caractéristiques naturelles et historiques exceptionnelles, Parcs Canada pourra attirer les résidents de la région et renforcera le soutien accordé au lieu historique par la collectivité.

*Attentes du marché* – Terre-Neuve-et-Labrador est l'une des destinations touristiques les plus exotiques et les plus envoûtantes du Canada. Le gouvernement provincial, principal partenaire de Parcs Canada dans le domaine du marketing, a mené une campagne touristique extrêmement fructueuse qui a fourni au lieu historique une possibilité exceptionnelle d'attirer des visiteurs. En particulier, la dernière campagne provinciale lancée à la télévision et sur Internet met le lieu historique en vedette et transmet son message à des visiteurs éventuels des quatre coins de la province, du pays et du monde. Cette campagne fait la promotion de Terre-Neuve-et-Labrador comme destination hors du commun qui offre des expériences

culturelles et géographiques exceptionnelles. La publicité est axée sur le littoral spectaculaire de la province (notamment sur la présence d'icebergs et de baleines), sa riche histoire ainsi que sa culture dynamique et créative. Le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a le potentiel de répondre à toutes les attentes des touristes de l'extérieur de la province. Les visiteurs veulent faire l'expérience de la richesse et du dynamisme de la culture de Terre-Neuve-et-Labrador, et ils veulent le faire dans des lieux inusités qui suscitent l'émerveillement – le cap Spear a tout ce qu'il faut pour le leur offrir. Parcs Canada a la possibilité de mieux répondre aux attentes du marché en facilitant la tenue d'un nombre accru d'activités culturelles et d'activités spéciales, en offrant des programmes expérientiels et en intégrant différents aspects de la culture terre-neuvienne à ses activités et programmes d'apprentissage.

*Hausse du nombre de visiteurs et des recettes produites* – Le nombre de visiteurs au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear a augmenté de près de 80 % entre 2010 et 2014, ce qui dépasse la cible de l'Agence, soit 12 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'élaboration de nouveaux produits axés sur l'expérience du visiteur, à l'amélioration des programmes offerts et à l'élargissement des partenariats avec des organismes à but lucratif et non lucratif.

Toutefois, il demeure possible d'y augmenter le nombre de visiteurs et les recettes produites. Un des principaux freins à la production de recettes au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear est l'absence d'entrée principale et de lieu de collecte des droits clairement indiqué. Les visiteurs peuvent actuellement accéder au lieu historique par de nombreux points différents. Un nouveau pôle d'orientation bien identifié où l'on pourra recueillir les droits d'entrée et donner des renseignements sur les programmes offerts sera aménagé près du parc de stationnement principal afin de mieux accueillir les visiteurs et de permettre la production de recettes supplémentaires.

Dans le respect de l'orientation de l'Agence, qui veut faire participer une gamme élargie de partenaires aux activités offertes dans les lieux historiques nationaux, Parcs Canada étudiera la possibilité d'offrir des programmes et des activités nouveaux et novateurs au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear grâce à des ententes de partenariat stratégique avec les secteurs à but lucratif et non lucratif. L'emplacement particulier du lieu historique et le grand nombre de visiteurs qui s'y rendent créent d'excellentes occasions d'attirer de nouveaux partenaires, de créer des programmes améliorés et de diversifier les sources de revenus. Comme les recherches en sciences sociales montrent que les visiteurs sont disposés à payer pour certains types de programmes améliorés, Parcs Canada pourrait peut-être trouver de nouvelles occasions d'offrir, selon le principe du recouvrement des coûts, des activités répondant à des intérêts du marché. Le défi consistera à agir de façon proactive pour attirer de nouveaux partenaires ainsi que pour améliorer stratégiquement les services et installations nécessaires aux nouveaux programmes et aux nouvelles activités qui seront offerts au lieu historique.

## 5.0. VISION

Dans l'avenir, le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear sera bien connu comme aire protégée au caractère puissant et inspirant, où les visiteurs créeront des liens personnels avec les forces naturelles, l'histoire et la culture de l'extrême limite est du Canada et, ce faisant, se découvriront eux-mêmes. Le point le plus à l'est du pays sera une destination suscitant l'émerveillement. Le lieu historique permettra aux visiteurs non seulement d'en savoir davantage sur le phare, mais aussi d'avoir un aperçu de la vie de ceux qui y ont vécu et travaillé. Pour les enfants, le phare sera un endroit extraordinaire où ils pourront jouer, explorer et mieux connaître le lieu historique et ses merveilles naturelles. Les résidents du secteur éprouveront un sentiment particulier de fierté et d'attachement à l'égard du lieu historique, et ils continueront ainsi à en être les meilleurs ambassadeurs. À l'occasion, le lieu historique deviendra un lieu de rassemblement pour des spectacles ou des activités pancanadiennes – et il sera connu dans le pays entier comme l'endroit où le soleil se lève sur le Canada. Malgré toute cette notoriété, le lieu historique conservera son apparence sauvage, sa beauté naturelle et son caractère intemporel pour les milliers de personnes qui s'y rendront pour la première fois.

L'énoncé de vision du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear constitue le fondement même du plan directeur. Les paragraphes qui suivent brossent un portrait du lieu historique à travers l'expérience d'un visiteur :

*Votre téléphone cellulaire se met à sonner – un message d'un ami parti pour des vacances d'été. « Je suis au cap Spear, au bout du monde. Il faut que tu voies ça... » Une image apparaît à l'écran, un magnifique coucher de soleil orangé se découpant sur le bleu acier de l'océan. Au premier plan, votre ami vous sourit en vous montrant une énorme baleine à bosse en pleine plongée dans l'océan. En consultant un site Web touristique, vous apprenez que le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear vient d'être inscrit au palmarès des dix meilleures destinations touristiques du Canada. Ça y est, vous avez la piqûre!*

*Vous descendez la dernière côte qui mène au lieu historique, et l'immense océan Atlantique est émaillé de voiles brillantes... Non! Ce sont des icebergs, des montagnes géantes qui dérivent lentement le long de la côte accidentée. Sur la crête de ce majestueux paysage se dresse le vieux phare, qui guide maintenant les voyageurs du monde entier vers le lieu historique national le plus à l'est du Canada. En sortant de voiture, assailli par la rudesse du paysage, le brouillard humide et les vents puissants, vous vous demandez si vous êtes vraiment prêt pour cette aventure. Mais vous avez reçu un gazouillis annonçant que des visiteurs avaient observé quatre baleines aujourd'hui. Toutes vos hésitations sont balayées par un joyeux « Hello! Bonjour! ». Il y a beaucoup à faire et à voir au lieu historique aujourd'hui, mais, tout d'abord, il faut voir le point le plus à l'est. Et les baleines vous appellent – après tout, c'est pour les voir que vous avez fait tout ce chemin!*

*En vous approchant du lieu de rassemblement, au bout du sentier, vous remarquez, loin des vagues qui déferlent, une fontaine d'eau salée et un bassin sculpté dans un rocher – la source des rires et des cris des enfants. Ils découvrent de manière bien concrète le point le plus à l'est du Canada, en plongeant l'orteil dans une eau salée qui est canalisée jusqu'à cet endroit sécuritaire. Dans la baie, des cris d'un autre genre vous font tourner la tête. Une multitude d'oiseaux s'agitent au-dessus de l'endroit où se nourrissent les baleines – comme ils le font depuis des*



*milliers d'années, sans se soucier de ce qui se passe sur la terre ferme. Hypnotisé par l'immensité de l'océan, par les vénérables sculptures de glace et par le rythme des vagues qui viennent se fracasser sur les rochers rouges en contrebas, vous sentez ralentir le temps et s'évanouir toutes vos inquiétudes, et vous réalisez que c'est exactement cela que vous étiez venu chercher ici.*

*Le froid et l'humidité vous poussent à bouger; vous savez que beaucoup d'autres activités vous attendent. Derrière vous, le crépitement des canons de défense côtière, les cris et le bruit des pas précipités des soldats sont portés par le vent qui souffle dans les bouches d'aération et les ouvertures des bunkers en béton. Cherchant à vous mettre à l'abri du vent, vous vous retrouvez dans des tunnels, où vous assistez à une reconstitution historique dynamique. Un petit gâteau aux baies et un chocolat chaud fait d'une ration de lait en conserve vous ramènent à une époque où l'observation des mammifères marins paraissait futile comparée à la nécessité de surveiller l'approche des meutes de sous-marins allemands qui menaçaient la côte. Loin de leur famille, en terre étrangère, les soldats vivaient dans la solitude, n'ayant pour compagnons que les membres de la famille Cantwell, les gardiens du phare, avec qui ils partageaient le cap. Sortant du complexe militaire, un petit groupe monte l'escalier jusqu'au phare; vous entendez le son métallique d'un harmonium qui vient de la maison.*

*Vous avez passé presque toute la journée à explorer ce cap. Un sentier sinueux vous invite à suivre la côte vers le sud, mais vous n'êtes pas encore prêt à partir. Vous voyez des travailleurs installer de l'équipement et monter un chapiteau. Vous vous rappelez alors le gazouillis et les panneaux colorés annonçant le festival annuel des baleines, qui débute demain. Vous vous promettez de revenir pour ne pas manquer le lever du soleil sur le continent et le retour des majestueuses créatures. Il y aura des musiciens, des artistes et des artisans, et il y a aussi ce sentier côtier qui vous invite. Vous commencez à éprouver un attachement particulier pour ce lieu...*

## 6.0 Stratégies clés

L'énoncé de vision établit l'orientation future à suivre et servira de guide pour la gestion du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear dans les 15 prochaines années. Pour concrétiser cette vision, Parcs Canada a élaboré quatre stratégies clés qui définissent les orientations à adopter afin de relever les défis et de saisir les possibilités qui se présentent. Ces stratégies reflètent la nouvelle orientation de gestion du lieu historique : accroître la pertinence du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear pour la population canadienne en créant un endroit unique en son genre qui se prête à la conception et à la prestation de programmes, d'activités et de possibilités d'expériences significatives. Ces stratégies intègrent tous les volets du mandat de Parcs Canada. Par exemple, les mesures et les décisions relatives à la protection du patrimoine appuient la nouvelle vision, tout en assurant le maintien de l'intégrité des ressources culturelles pour les générations futures. De même, les nouvelles installations – des bancs aux poubelles, en passant par les mains courantes – seront conçues de manière à intégrer de nouvelles possibilités d'interprétation. Enfin, les nouveaux moyens d'interprétation (panneaux, signalisation, œuvres d'art) seront inspirés des éléments naturels et culturels du lieu historique.

**Stratégie clé 1** ..... Multiplier les liens de collaboration en vue de créer une plus grande diversité de programmes et de possibilités d'expériences du visiteur.

**Stratégie clé 2** ..... Fournir les éléments essentiels qui serviront de point de départ pour la création d'expériences agréables et qui répondront aux attentes des visiteurs.

**Stratégie clé 3** ..... Tirer profit des caractéristiques physiques du lieu historique pour faciliter la prestation d'expériences bonifiées aux visiteurs.

**Stratégie clé 4** ..... Communiquer notre passion : Donner une voix et une forme à l'esprit des lieux.

L'orientation donnée par chaque stratégie rapproche le lieu historique de la vision adoptée, selon des perspectives différentes. Les stratégies 1 et 2 constituent le fondement des autres stratégies et des mesures qui en découlent. Ensemble, les orientations et stratégies définies dans le présent plan directeur aideront Parcs Canada à atteindre son résultat stratégique, chaque stratégie correspondant à des attentes de rendement et à des cibles organisationnelles.

**Stratégie clé 1 : MULTIPLIER LES LIENS DE COLLABORATION EN VUE DE CRÉER UNE PLUS GRANDE DIVERSITÉ DE PROGRAMMES ET DE POSSIBILITÉS D’EXPÉRIENCES DU VISITEUR.**

La situation géographique particulière du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear et son infrastructure en font un endroit idéal pour la tenue d’activités spéciales et de cérémonies. Cette stratégie est axée sur la concertation et la collaboration en vue de revitaliser et de dynamiser le lieu historique par des expériences du visiteur nouvelles, innovatrices et captivantes.

Nous apprendrons des autres, nous faciliterons leur participation, nous élargirons les partenariats existants et nous en créerons de nouveaux afin d’offrir une plus grande diversité de programmes, d’activités et d’expériences répondant aux attentes des visiteurs.

**Cibles** Nous saurons que cette stratégie a produit les résultats souhaités lorsque nous aurons atteint les cibles suivantes :

- Par rapport aux données de 2009, nous enregistrons une augmentation du pourcentage d’intervenants et de partenaires qui estiment avoir la possibilité d’influencer les activités de Parcs Canada et d’y contribuer<sup>4</sup>.
- Nous enregistrons une hausse du nombre de partenaires et d’intervenants qui participent aux activités du lieu historique depuis 2012<sup>5</sup>.

<b>Objectif</b>	<b>Mesures</b>
Donner à nos partenaires éventuels des raisons de collaborer avec Parcs Canada en facilitant la création de nouvelles possibilités à explorer, à approfondir et à concrétiser.	Cerner les possibilités de collaboration, de création de forfaits et de promotion avec des partenaires et des commanditaires éventuels.
	Revoir les produits et les programmes du lieu historique et les adapter en fonction de ce que recherchent les voyageurs pour leurs clients.
	Évaluer la faisabilité de nouvelles expériences du visiteur ainsi que de nouveaux services, produits et partenariats (accès au fanal du phare, services de restauration).

<sup>4</sup> À la lumière des données recueillies dans le cadre du sondage sur la mobilisation des partenaires et des intervenants, que Parcs Canada a lancé en 2009.

<sup>5</sup> À la lumière des données recueillies dans le registre de mobilisation des partenaires et des intervenants de Parcs Canada.

Objectif	Mesures
Créer de nouveaux partenariats afin d'offrir de nouveaux programmes et de nouvelles activités.	Animer chaque année une table ronde permettant d'échanger de l'information, de mobiliser les partenaires éventuels pour prendre connaissance de leur point de vue et de leurs idées, d'évaluer le rendement de Parcs Canada et d'améliorer les relations et les communications dans leur ensemble.
	Planifier une activité spéciale qui servira de catalyseur à de nouveaux partenariats (projeter une nouvelle image du lieu historique et annoncer son ouverture à de nouveaux partenariats).
	Identifier de façon proactive de nouveaux partenaires, c'est-à-dire rechercher des entreprises commanditaires pour la tenue d'activités spéciales et pour la mise en place d'installations et de services connexes.
	En collaboration avec des partenaires et commanditaires éventuels, définir des possibilités de nouveaux programmes et de nouvelles activités.
Faire une promotion plus efficace des programmes et des activités du lieu historique.	Trouver des façons originales d'accroître la visibilité de Parcs Canada dans le cadre de programmes exécutés par des partenaires (coupons, souvenirs, forfaits).

**Stratégie clé 2 : FOURNIR LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS QUI SERVIRONT DE POINT DE DÉPART POUR LA CRÉATION D'EXPÉRIENCES AGRÉABLES ET QUI RÉPONDRONT AUX ATTENTES DES VISITEURS.**

Cette stratégie vise à répondre aux besoins et aux exigences des nombreuses personnes qui visitent le lieu historique, surtout pendant la haute saison. À cette fin, il faudra améliorer certains services et certaines installations pour mieux adapter le lieu historique aux activités familiales, aux rassemblements communautaires et aux activités spéciales.

Ces améliorations sont justifiées par la nécessité de fournir les éléments essentiels à des expériences de plein air agréables. Des abris pour les visiteurs, des toilettes rénovées, une signalisation améliorée et des services de restauration, ce ne sont là que quelques exemples de services et d'installations jugés essentiels par les visiteurs et les intervenants pour profiter du lieu historique et développer un sentiment d'attachement au lieu.

**Cibles :** Nous saurons que cette stratégie a produit les résultats souhaités lorsque nous aurons atteint les cibles suivantes :

- Les résultats du PIV indiquent que 90 % des visiteurs sont satisfaits de leur visite et que 50 % en sont très satisfaits.

Objectifs	Mesures
Mieux faire connaître les services accessibles et améliorer la signalisation et l'orientation.	Créer un menu complet de possibilités destinées à divers types de voyageurs à la lumière des résultats de l'atelier sur la correspondance entre les valeurs et les possibilités liées au Quotient explorateur.
	Produire du matériel de marketing et de promotion basé sur le menu de possibilités décrit ci-dessus.
	Créer un pôle d'orientation où les groupes de voyageurs ciblés ont accès à un menu de possibilités.
	Améliorer la signalisation et les moyens d'interprétation pour mieux répondre aux intérêts des principaux types de voyageurs.

Objectifs	Mesures
Améliorer les installations et les services essentiels du lieu historique pour accueillir un nombre croissant de visiteurs, maintenant et dans l'avenir.	Évaluer l'état et la capacité des toilettes, des sentiers, des belvédères et des aires de pique-nique pour répondre aux besoins actuels et futurs des visiteurs, y compris les jeunes familles.
	Préparer un plan d'aménagement du lieu historique qui définit les secteurs et les éléments nécessitant des travaux d'amélioration, ainsi que les nouveaux éléments à mettre en place pour répondre aux besoins des visiteurs actuels et futurs (p. ex. en prévision de nouvelles activités).
	Préparer une stratégie d'aménagement qui permettra à Parcs Canada de centrer son plan d'immobilisations sur les services essentiels ainsi que de cerner des possibilités pour les partenaires et les intervenants de participer au développement de l'infrastructure, afin de rehausser l'attrait du lieu historique et d'accroître l'affluence.
Développer plus à fond et faciliter des possibilités d'expériences du visiteur au point le plus à l'est.	En collaboration avec des partenaires, des partenaires éventuels et des intervenants du milieu touristique, définir le rôle que doit jouer le point le plus à l'est et élaborer un plan conceptuel qui répondra aux exigences et aux attentes des visiteurs. Il faudra tenir compte de la valeur emblématique de ce secteur, de la nécessité de faciliter toute une gamme d'expériences ciblant divers types de voyageurs, de points de vue photographiques, de moyens d'interprétation et de la possibilité d'organiser des activités spéciales.
Accroître la production de recettes et la viabilité des sources de revenus.	Revoir la tarification et élaborer une stratégie de perception des recettes axée sur de nouvelles sources de revenus et de nouveaux partenaires, notamment : droits d'entrée pour les programmes et les activités spéciales, droits de location des installations et activités spéciales.
Aménager des abris pour les visiteurs en adoptant une approche globale.	Dans le contexte de la planification de l'interprétation et de l'élaboration du plan directeur, trouver et aménager des secteurs peu exposés aux éléments et intégrer des abris aux pôles d'interprétation, aux aires de repos, aux aires de pique-nique, etc.

### **Stratégie clé 3 : TIRER PROFIT DES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU LIEU HISTORIQUE POUR FACILITER LA PRESTATION D'EXPÉRIENCES BONIFIÉES AUX VISITEURS.**

L'environnement côtier exposé du cap Spear et l'espace intérieur restreint limitent l'éventail de programmes qui peuvent y être offerts – mais c'est justement cet environnement côtier dont les visiteurs veulent faire l'expérience, et ce sont ces structures patrimoniales exiguës qui permettent le mieux à Parcs Canada de faire connaître leur histoire.

Cette stratégie a pour principal objet de transformer les limitations physiques du lieu historique en des possibilités d'activités et de programmes intéressants pour les visiteurs et accessibles aux enfants et aux familles. Par exemple, des activités et des programmes seront élaborés pour souligner et interpréter les forces de la nature qui exercent leur action sur le lieu historique. Le cap Spear est une destination fantastique où l'on peut se familiariser avec les vents, les vagues, les icebergs et le brouillard et comprendre les dangers que présente la côte de l'Atlantique Nord. De plus, les lieux physiquement inaccessibles comme le fanal du phare ou les tunnels du complexe militaire pourraient être ouverts aux visiteurs dans le cadre de visites guidées restreintes. Même l'absence d'éclairage nocturne fait du lieu historique une destination de choix pour l'organisation d'activités d'observation des étoiles, de spectacles de lumières, de feux de camp thématiques ou de randonnées hantées. En redéfinissant les expériences offertes de manière à tirer parti des caractéristiques physiques et naturelles, nous permettrons aux visiteurs d'établir des liens plus profonds avec l'essence brute et authentique du lieu historique.

**Cibles :** Nous saurons que cette stratégie a produit les résultats souhaités lorsque nous aurons atteint les cibles suivantes :

- Par rapport à un niveau de référence à établir, nous enregistrons une hausse du pourcentage de visiteurs qui estiment avoir tiré des enseignements de leur expérience et de leur participation active<sup>6</sup>.
- Par rapport au niveau de référence établi par le PIV de 2007, nous enregistrons une augmentation du nombre d'enfants, de jeunes et de familles qui visitent le lieu historique et qui participent aux activités et aux programmes offerts sur place.
- 90 % des visiteurs se disent satisfaits de leur visite.
- Par rapport au niveau de référence établi par le PIV de 2007, nous enregistrons une hausse du pourcentage de visiteurs qui comprennent et apprécient les messages d'avertissement destinés à les prévenir des dangers inhérents au lieu historique.

<sup>6</sup> Les questions liées à cet indicateur n'étaient pas incluses dans le sondage du PIV de 2007. Le niveau de référence sera établi dans le prochain sondage PIV.

Objectifs	Mesures
Offrir des programmes et des activités axés sur les forces de la nature et l'histoire naturelle du lieu historique.	Élaborer un plan d'interprétation qui comprend des programmes, des activités et des moyens d'interprétation axés sur l'environnement côtier et les forces naturelles du lieu historique.
	Consulter des artistes, des partenaires non traditionnels et des intervenants pour l'élaboration du plan d'interprétation du lieu historique.
	Explorer des possibilités d'interprétation des vents, du brouillard, des conditions météorologiques, des vagues et des dangers inhérents à la côte pour les faire comprendre aux visiteurs.
	Cerner des possibilités pour les partenaires et les intervenants de participer à de nouveaux programmes et à de nouvelles activités.
	Consulter les partenaires, les intervenants ainsi que les milieux artistique et culturel pour déterminer leur intérêt à l'égard de l'organisation d'activités en soirée et la nuit.
Donner accès au fanal du phare.	Intégrer l'accès au fanal du phare dans un programme d'interprétation ou une activité spécialisée.
Offrir des installations et des services permettant la tenue de nouveaux programmes et de nouvelles activités sans nuire au paysage naturel et culturel du lieu historique et aux expériences connexes.	Explorer des possibilités de conservation et de restauration du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale qui permettraient l'utilisation des espaces intérieurs pour des activités d'interprétation, des programmes et des activités spéciales.
	Explorer la possibilité d'ériger des structures temporaires pour des activités de courte durée comme des concerts, des festivals et des activités spéciales.
	Ajouter de nouveaux services pour la tenue d'activités spéciales et d'autres nouveaux programmes souterrains.



Objectifs	Mesures
Fournir des installations et des services permettant la tenue de nouveaux programmes et de nouvelles activités sans nuire au paysage naturel et culturel du lieu historique et aux expériences connexes.	Veiller à ce que la conception, la couleur, la taille, la forme et l'équilibre de toute nouvelle structure reflètent les valeurs naturelles et culturelles patrimoniales du lieu historique et à ce qu'elles soient visuellement compatibles.
	Explorer la possibilité d'offrir des services d'hébergement au phare du cap Spear.
	En collaboration avec des groupes artistiques et culturels, explorer la possibilité de mettre en place de nouveaux programmes et de nouvelles activités dans le phare de 1836 et le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale.
Offrir des possibilités d'apprentissage portant sur l'importance nationale du lieu historique dans des endroits aisément accessibles.	Explorer des moyens de faciliter la transmission de connaissances sur le phare de 1836 aux endroits fréquentés par les visiteurs (dans l'aire d'arrivée et à proximité du point le plus à l'est).
	Réaménager le pôle d'orientation pour assurer la diffusion de messages clairs associés à l'importance nationale du lieu historique.
	Explorer des moyens d'enrichir le point le plus à l'est, de façon à mettre en valeur et à renforcer les principaux messages du lieu historique.
Enrichir l'interprétation à l'aide des nouveaux médias.	Explorer et exploiter les possibilités offertes par les nouveaux médias à l'intention des visiteurs sur place (p. ex. applications de réalité augmentée et utilisation de codes QR lisibles par un téléphone intelligent).
Veiller à ce que le lieu historique soit facile d'accès et sécuritaire pour une vaste gamme de visiteurs.	Tenir compte de la sécurité du public et atténuer les risques pendant la planification de nouvelles activités, de nouveaux services et de nouveaux éléments d'infrastructure.
	Mettre à jour le plan de sécurité publique du lieu historique au fur et à mesure que sont ajoutés de nouvelles activités, de nouveaux services et de nouveaux éléments d'infrastructure.
	Exploiter les possibilités offertes par les nouveaux médias pour encourager les visiteurs à profiter du lieu historique de façon sécuritaire.

## Stratégie clé 4 : COMMUNIQUER NOTRE PASSION : DONNER UNE VOIX ET UNE FORME À L'ESPRIT DES LIEUX.

Fondée sur le caractère inspirant du lieu historique, cette stratégie vise à faciliter l'établissement de liens avec le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear par des activités artistiques et culturelles qui donnent une voix et une forme à l'esprit des lieux. Œuvres d'art, récits, chants, poèmes, danses et même arts culinaires permettront de concrétiser l'essence du lieu historique et de faciliter l'établissement de liens par des moyens nouveaux.

En misant sur le dynamisme de la communauté artistique locale et sur une culture dans laquelle souhaitent se plonger les visiteurs, cette stratégie a notamment pour but de faciliter la participation des milieux artistique et culturel et d'autres partenaires non traditionnels à tous les aspects de l'aménagement du lieu historique, dont la planification, les activités, les programmes et les activités spéciales.

En reconnaissant que le lieu historique est une source d'inspiration pour les visiteurs, la stratégie vise également à faciliter les **échanges entre visiteurs**. Cette orientation comporte deux volets. D'une part, compte tenu de l'accessibilité accrue des caméras, des vidéos et des média sociaux, Parcs Canada explorera des façons d'utiliser les créations et les informations générées par les visiteurs pour les communiquer aux autres visiteurs ainsi qu'à la communauté nationale et internationale. D'autre part, Parcs Canada explorera des moyens de communiquer la passion et l'intérêt des résidents et des groupes d'intérêts locaux qui fréquentent le lieu historique et de faciliter l'établissement de liens avec les autres visiteurs, les non-visiteurs et de nouveaux publics.

**Cibles :** Nous saurons que cette stratégie a produit les résultats souhaités lorsque nous aurons atteint les cibles suivantes :

- Nous enregistrons une hausse du nombre de visiteurs qui participent à des activités, par rapport aux données de référence établies dans le cadre du PIV de 2007.
- Nous enregistrons une hausse du nombre de visiteurs qui se disent satisfaits de leur visite, par rapport aux données de référence établies dans le cadre du PIV de 2007.
- Nous enregistrons une augmentation du nombre de visiteurs qui considèrent le lieu historique comme significatif<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Les questions liées à cet indicateur n'étaient pas incluses dans le PIV de 2007. Le niveau de référence sera établi dans le cadre du prochain sondage PIV.

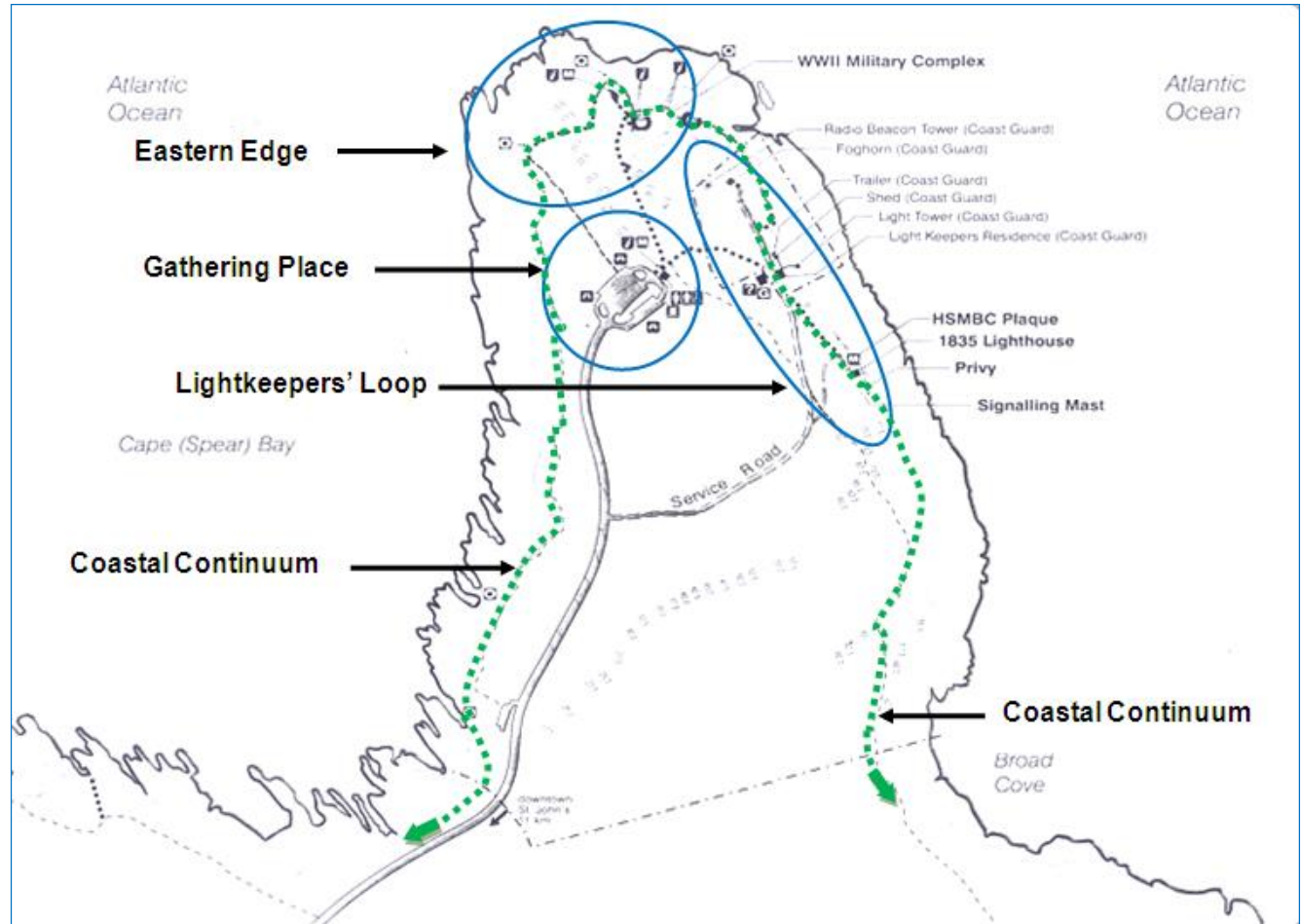
- Nous enregistrons une augmentation annuelle du nombre d'activités et de programmes « artistiques » offerts au lieu historique.

Objectifs	Mesures
Inviter des artistes, des musiciens, des poètes et d'autres intervenants du milieu culturel à jouer un rôle actif dans le lieu historique.	Continuer d'alimenter les communications et l'intérêt établis pendant les consultations relatives au plan directeur et amener des représentants des milieux artistique et culturel à définir et à mettre en œuvre de nouvelles initiatives inspirées du lieu historique.
	Organiser de façon proactive une ou deux activités spéciales par année avec les milieux artistique et culturel.
	Donner l'occasion aux représentants des milieux artistique et culturel de contribuer aux programmes et aux plans d'aménagement du lieu historique.
Communiquer une interprétation inspirante des récits concernant le phare et les opérations militaires.	En collaboration avec des groupes artistiques et culturels, créer et faciliter des expériences exceptionnelles associées au phare de 1836, par exemple en introduisant des récits, de la musique et des interprètes en costume d'époque au phare.
	En collaboration avec des professionnels des milieux artistique et culturel, créer des activités et des programmes permettant de transmettre l'histoire du phare et des installations militaires du lieu historique de façon originale et inspirante.
	Tout en racontant l'histoire du phare et des installations militaires, explorer des moyens de présenter les dangers associés au lieu historique et de les communiquer aux visiteurs de manière intéressante, instructive et interactive.
Favoriser l'établissement de liens entre visiteurs.	En collaboration avec des partenaires et des intervenants, créer et présenter une exposition d'art, un concours de photos/vidéos destiné aux jeunes ou une autre activité ou tribune du même genre pour faciliter l'échange de créations entre visiteurs.
	Explorer des moyens de créer, de tenir à jour et de promouvoir une page dans un média social (Facebook, Twitter ou autre) pour permettre aux visiteurs de présenter leurs créations ou leurs informations et de voir celles des autres.

<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
Optimiser le potentiel du lieu historique en tant que lieu de rassemblement communautaire pour des activités culturelles ou autres.	Déterminer la nature et l'envergure des activités spéciales les mieux adaptées au lieu historique, en tenant compte de l'intégrité commémorative, de l'infrastructure, de la sécurité du public, du potentiel de production de recettes, de la dotation, etc. Parmi les activités spéciales envisageables, mentionnons des lancements nationaux, des concerts, des festivals et des pièces de théâtre.
	Définir les installations et les services d'appoint nécessaires à la tenue d'activités spéciales et les intégrer à un plan pour les activités et les rassemblements.
	Chercher des partenaires et des commanditaires pour des activités spéciales et pour les installations et les services d'appoint.
	En partenariat avec les voyagistes locaux et d'autres attractions touristiques patrimoniales, créer des forfaits et se concentrer sur leur promotion.
Élargir et diversifier les initiatives de diffusion externe.	Encourager et faciliter la tenue d'activités spéciales et de programmes qui suscitent l'intérêt du public et l'attention des médias à l'échelle nationale.
	Organiser des programmes et des activités – artistes en résidence, ateliers d'écriture, spectacles enregistrés, etc. – qui donnent lieu à des produits susceptibles de mieux faire connaître le lieu historique à des publics locaux et nationaux.
	Explorer de nouvelles façons de se rapprocher des groupes de jeunes de la province et du pays (nouveaux médias, vidéoconférences, caméras Web, jeux de rôle en ligne, stations météorologiques à distance, etc.).
	Gérer et tenir le site Web et les pages des médias sociaux du lieu historique en en rafraîchissant le contenu et le format pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents et à jour.
	Aider les partenaires, la Historic Sites Association et la Canadian Coast Guard Alumni Association, à exécuter des programmes de diffusion externe destinés aux écoles lorsqu'ils en font la demande.

## 7.0 Approches de gestion spécifiques à un secteur

À l'appui des stratégies clés présentées ci-dessus, le plan propose, comme moyen de focaliser la planification, des approches de gestion spécifiques à un secteur. Le plan directeur est basé sur une aire d'arrivée centrale et sur trois secteurs de gestion distincts caractérisés par les paysages dans lesquels ils s'insèrent et par les possibilités d'expériences et les éléments de la vision qui peuvent y être appliqués de façon optimale (voir la figure 3). Ces approches permettront à Parcs Canada d'offrir une gamme variée d'expériences et de possibilités, tout en bénéficiant des orientations nécessaires à une gestion stratégique de chaque secteur. Ce sont ces secteurs qui serviront à établir des correspondances entre les valeurs et les possibilités liées au Quotient explorateur (QE).



**Figure 3** Lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear  
 Secteurs de gestion

## Secteur de gestion 1 – Aire d'arrivée et d'orientation

Ce secteur, qui comprend l'aire d'arrivée principale, les toilettes publiques et le kiosque d'information de Parcs Canada, doit être amélioré pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des visiteurs à l'arrivée. Cette aire donne aux visiteurs leur première impression du lieu historique et des services qui y sont offerts. Elle donne le ton à toute leur expérience. À l'arrivée, de nombreux visiteurs connaissent mal la gamme de services offerts, et c'est donc l'endroit où ils peuvent non seulement se renseigner sur ces services, mais aussi sentir qu'ils sont arrivés et se faire accueillir. Ce secteur deviendra le point de départ d'expériences personnelles que les visiteurs pourront adapter à leurs propres intérêts ainsi que l'endroit où ils pourront se familiariser avec les activités, les ressources et les programmes du lieu historique. C'est aussi là qu'ils pourront satisfaire leurs besoins de base avant d'explorer le lieu historique, que les messages relatifs à la sécurité leur seront communiqués pour la première fois et qu'ils reviendront à la fin de leur visite.

Du point de vue de Parcs Canada, ce secteur donnera aux visiteurs une première impression du lieu historique; c'est l'endroit qui sera le plus fréquenté. Comme il s'agit de la principale aire d'accueil, d'orientation, de perception des droits et de prestation de services, c'est aussi l'endroit qui nécessitera le plus d'entretien, d'attention aux détails et de service à la clientèle de la part de notre personnel, afin que la première impression soit celle d'un lieu historique accueillant qui propose une expérience positive.

Ce point central d'accueil de presque tous les visiteurs du lieu historique offre à Parcs Canada la meilleure occasion d'établir des contacts par des moyens qui motivent les visiteurs à apprendre et à participer aux activités. C'est ici que seront communiqués les messages et que sera exécutée une partie des programmes d'interprétation liés au phare de 1836 et à son importance historique nationale. À cet endroit, qui offre une belle vue sur le phare de 1836, tous les visiteurs pourront en apprendre davantage sur l'importance nationale du lieu historique avant de choisir le type d'expérience qu'ils recherchent.

En matière de protection du patrimoine, le principal objectif pour ce secteur consiste à veiller à ce que les points de vue restent dégagés, notamment ceux du phare de 1836, et à ce que toutes les installations aménagées soient compatibles avec le lieu historique.

Objectif	Mesures
Faire savoir aux visiteurs qu'ils sont arrivés et leur faire sentir qu'ils sont les bienvenus.	Mettre à niveau et embellir l'aire d'arrivée pour mieux définir le point d'accueil.
Présenter tout un menu de possibilités aux visiteurs pour leur permettre de planifier leur visite en fonction des profils QE.	Concevoir et aménager une aire d'orientation où sont présentées les possibilités offertes par des moyens sans personnel.
	Offrir aux visiteurs la possibilité de planifier leur visite à l'aide d'applications des nouveaux médias (p. ex. site Web avec des mises à jour fréquentes du contenu sur les programmes, les activités ainsi que l'observation d'icebergs, de baleines et d'oiseaux).
Mettre en évidence les possibilités offertes aux visiteurs d'explorer l'importance nationale du lieu historique.	Présenter l'importance nationale du lieu historique par des moyens sans personnel.
	Créer un point ou une aire de rassemblement où les visiteurs se réunissent au début et à la fin d'une visite guidée ou d'un programme.
Transmettre aux visiteurs des messages sur les dangers inhérents au lieu historique et sur leurs responsabilités à l'égard de leur propre sécurité.	Intégrer des messages efficaces sur la sécurité dans l'aire d'orientation.
	Utiliser les nouveaux médias pour mettre l'accent sur les dangers inhérents au lieu historique et pour les illustrer.
	Explorer des moyens de favoriser la sécurité dans le lieu historique par une signalisation créative sur la propriété et aux endroits dangereux où les visiteurs s'aventurent parfois.

## Secteur de gestion 2 – Bordure est

C'est le long de la bordure est que sont concentrées les attractions les plus populaires du lieu historique – le « point le plus à l'est de l'Amérique du Nord », l'accès à la côte accidentée et le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale. Ce secteur abrite aussi des points de vue et un sentier qui rejoint le terrain de stationnement à partir du point le plus à l'est. Compte tenu de la topographie et de la capacité d'aménagement du territoire, c'est l'endroit qui renferme le plus d'espace extérieur utilisable et de points de vue dégagés sur l'océan à partir de l'aire d'arrivée. Les visiteurs sont attirés vers ce secteur parce qu'il marque l'extrême limite est du continent, parce qu'il donne sur la mer et parce que c'est là que les services sont les plus accessibles.

La forte affluence procure à Parcs Canada des occasions en or de nouer des liens avec les visiteurs par de nouveaux moyens. C'est là, par exemple, qu'il est le plus facile de tenir des activités adressées à un public nombreux et, par conséquent, que pourraient être aménagées des installations pour les groupes. C'est le secteur où l'on peut le plus facilement entrer en contact avec les forces de la nature et les interpréter ainsi que communiquer et faire comprendre les dangers qui y sont associés. C'est aussi dans ce secteur que se trouve le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale, qui a un grand potentiel pour l'exécution d'activités et de programmes intérieurs.

La plupart des visiteurs ne vont pas au-delà de la bordure est. Parcs Canada doit donc veiller à ce que des possibilités d'expériences significatives soient offertes aux principaux types de voyageurs à cet endroit et créer pour eux des possibilités de se renseigner sur l'importance nationale du lieu historique le long de ce qui est le sentier le plus fréquenté de l'aire protégée.

Compte tenu du grand nombre de possibilités, il y a également un risque que certaines activités distraient les visiteurs ou restreignent d'autres expériences. Il importe donc de bien concevoir et planifier l'aménagement ce secteur pour y faciliter toute une gamme d'expériences, de programmes et d'activités spéciales, de manière à optimiser le potentiel du lieu historique en matière de production de recettes.

En ce qui a trait à la protection du patrimoine, le principal objectif pour ce secteur est de conserver le complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale et de préserver les caractéristiques et les éléments qui définissent le paysage culturel.



Objectif	Mesures
Améliorer le point le plus à l'est.	Agrandir l'aire de rassemblement au point le plus à l'est.
	Chercher activement à établir des partenariats avec la communauté artistique locale et le secteur à but non lucratif pour contribuer à l'aménagement du point le plus à l'est.
Respecter les valeurs patrimoniales associées au complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale.	Continuer de surveiller, d'entretenir et de gérer les deux canons de défense côtière de 10 pouces qui se trouvent sur place.
	Repérer les éléments et les caractéristiques qui contribuent à la valeur patrimoniale du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale.
	En harmonie avec les autres objectifs du plan directeur, explorer et évaluer les possibilités de conservation et de réaménagement du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale tout en en préservant la valeur patrimoniale et en créant de nouvelles possibilités d'expériences du visiteur.
	Communiquer les valeurs patrimoniales du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale par des programmes d'interprétation, des activités d'interprétation en costume d'époque, des moyens d'interprétation et d'autres expériences du visiteur.
Respecter les valeurs patrimoniales associées au paysage culturel et aux vestiges de la Seconde Guerre mondiale.	Repérer et répertorier les caractéristiques et les vestiges du paysage culturel qui sont associés à l'histoire militaire du lieu historique.
	Surveiller les ressources du paysage culturel militaire et en respecter les valeurs connexes pendant l'élaboration du plan directeur et la gestion du lieu historique.
	Communiquer les valeurs patrimoniales du paysage culturel de la Seconde Guerre mondiale par des programmes d'interprétation, différents médias ou d'autres expériences du visiteur.

### Secteur de gestion 3 : Boucle du gardien de phare

Ce secteur comprend la crête du cap Spear et la plupart des ressources culturelles de niveau I et de niveau II associées au phare et à l'enclave de la Garde côtière canadienne. Il est moins accessible et, jusqu'ici, attire moins de visiteurs que la bordure est. C'est cependant le secteur où les expériences authentiques liées au phare sont le plus faciles à offrir, parce qu'on y trouve des structures, un paysage culturel et des points de vue qui y sont associés. En raison de la faible affluence et de l'élévation, c'est aussi là que se retrouvent les visiteurs à la recherche de solitude et de points de vue éloignés sur l'océan. Pour faciliter l'établissement de liens profonds et la création d'expériences significatives, l'objectif établi pour ce secteur consiste, d'une part, à créer des activités uniques, authentiques et de grande qualité qui plongent les visiteurs dans différents aspects de la culture liée aux phares et à la mer et, d'autre part, à préserver le cadre solitaire du phare.

Voici les objectifs pour la protection du patrimoine : mieux comprendre et entretenir les caractéristiques et les éléments du paysage culturel qui sont associés au phare et veiller à ce que le phare de 1836 reste intact pour les générations futures.

Objectifs	Mesures
Faire en sorte que le phare de 1836 reste intact pour les générations futures.	Poursuivre les travaux de surveillance et d'entretien du phare de 1836 conformément au plan de conservation et d'entretien.
Protéger et communiquer les valeurs patrimoniales des ressources culturelles de niveau II associées au phare.	Explorer des possibilités et des solutions créatives pour communiquer les récits liés au phare et à la culture maritime, en recourant à des activités d'interprétation stimulantes, aux nouveaux médias, à des programmes expérientiels et aux nouvelles technologies.
	Répertorier et consigner les caractéristiques du paysage culturel qui sont liées au phare.
	Surveiller les ressources associées au phare et en respecter les valeurs connexes dans l'élaboration du plan directeur et la gestion du lieu historique.
	Intégrer l'évolution de l'histoire du phare aux programmes et aux moyens d'interprétation.

## Secteur de gestion 4 – Continuum de la côte

Ce secteur de gestion linéaire comprend un sentier côtier traditionnel qui serpente le long du périmètre du lieu historique. Les tronçons du sentier qui se trouvent dans les secteurs de la bordure est et de la boucle du gardien de phare contiennent des trottoirs de bois, des belvédères et des escaliers. Le sentier débute à la limite nord-ouest du lieu historique et suit la côte jusqu'à sa limite sud. Il relie l'ensemble des attractions historiques et naturelles du lieu historique. Les visiteurs qui souhaitent prolonger leur expérience de randonnée peuvent poursuivre leur chemin, au-delà d'une limite ou de l'autre, sur le sentier de la Côte-Est.

Dans ce secteur de gestion, l'objectif consiste à protéger le sentier côtier traditionnel et à faciliter la création d'expériences côtières exceptionnelles.

Objectif	Mesures
Respecter les valeurs patrimoniales associées au sentier côtier.	Voir à ce que le sentier côtier traditionnel soit facile à distinguer des autres sentiers du lieu historique (matériaux, surfaces, largeur, etc.).
	Ajouter des panneaux de signalisation le long du sentier côtier, en particulier aux endroits où il croise d'autres sentiers et promenades plus fréquentés.
Offrir aux visiteurs des expériences de randonnée côtière sécuritaires.	Fournir, à l'aire d'arrivée, des renseignements sur les risques associés au sentier par des moyens avec ou sans personnel.
	Fournir des renseignements aux limites du lieu historique pour veiller à ce que les visiteurs comprennent qu'ils quittent le lieu historique administré par Parcs Canada.
	En collaboration avec l'East Coast Trail Association et d'autres partenaires, promouvoir des activités et des programmes associés à la randonnée ainsi qu'un festival annuel de la randonnée.

## 8.0 Surveillance et reddition de comptes

L'élaboration du plan directeur n'est pas un processus statique. Le cycle comprend toute une gamme d'activités de surveillance et d'évaluation qui permettent de mesurer la progression et l'efficacité des initiatives présentées dans le plan directeur.

Les rapports annuels sur la mise en œuvre du plan directeur rendent compte des progrès accomplis dans l'application des mesures présentées dans le plan et permettent d'évaluer dans quelle mesure le lieu historique atteint les objectifs et les résultats fixés. Le rapport sur l'état du lieu historique présente une évaluation de l'état du lieu historique et des tendances en matière d'intégrité commémorative, de protection des ressources patrimoniales, d'éducation du public, d'expérience du visiteur et d'attachement au lieu; ce rapport est produit de manière cyclique au diapason du cycle d'élaboration du plan directeur. Il rend compte des progrès accomplis en regard des attentes de rendement organisationnelles et du résultat stratégique de l'Agence. Le rapport sur l'état du lieu historique oriente le programme d'élaboration du plan directeur et contribue au contenu du rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées de l'Agence, lequel porte sur l'ensemble des aires protégées administrées par Parcs Canada. Ce rapport est présenté au Parlement et, par conséquent, à la population canadienne tous les dix ans.

Parcs Canada réalise également des évaluations de l'intégrité commémorative dans le cadre du cycle d'élaboration du plan directeur et au besoin pour réévaluer l'état des éléments du lieu historique qui ont reçu la cote « Médiocre ». Ces évaluations permettent de coter les éléments qui contribuent à l'intégrité commémorative du lieu historique : état des ressources, efficacité des communications et pratiques de gestion choisies. Elles renferment également des informations sur les forces et les faiblesses du lieu historique, de manière à orienter la planification et la gestion.

L'expérience du visiteur est évaluée au cours d'analyses régulières et dans le cadre du programme d'information sur les visiteurs (PIV) de Parcs Canada. Le PIV permet de recueillir auprès des visiteurs des données sur les divers indicateurs de rendement et de service, notamment les indicateurs de rendement nationaux. Il mesure la qualité des programmes et le degré d'efficacité avec lequel ils répondent aux besoins, aux attentes et aux intérêts des visiteurs, de leur point de vue. Le PIV est l'un des principaux outils dont dispose Parcs Canada pour déterminer si les cibles établies dans le plan directeur sont atteintes au chapitre de l'expérience du visiteur (p. ex. la satisfaction, la participation et l'apprentissage).

Parcs Canada recueille les données sur la fréquentation à la fois par le système de points de vente du lieu historique et par des études sur l'affluence. Ces études, qui sont réalisées périodiquement, fournissent des renseignements sur le nombre de visiteurs, les profils de fréquentation (mensuels, hebdomadaires, quotidiens, horaires) ainsi que les tendances. L'information ainsi recueillie sert à mesurer le degré d'atteinte des cibles établies dans le plan directeur au chapitre de l'augmentation de l'affluence.

En ce qui a trait à l'appréciation et à la compréhension du public, le niveau d'appréciation et de compréhension de la population canadienne ainsi que le soutien et la participation des intervenants et des partenaires sont mesurés par des sondages nationaux et par un registre

national. Des activités propres à chaque lieu historique viennent en compléter les résultats. Par exemple, il est possible de consigner le nombre d'activités spéciales qui font l'objet d'une couverture médiatique nationale. Parcs Canada pourrait également faire le suivi du nombre de visiteurs qui utilisent des postes d'accès à Internet ou une galerie en ligne. Il peut aussi faire le suivi du nombre d'activités auxquelles les intervenants et les partenaires prennent part pour mesurer leur niveau de participation ou évaluer la qualité des partenariats grâce à des évaluations. Toutes ces méthodes aident le lieu historique à continuellement améliorer ses relations avec ses partenaires et avec les intervenants et jettent un éclairage supplémentaire sur les résultats des sondages nationaux.

En ce qui a trait aux ressources culturelles du lieu historique, Parcs Canada réalise périodiquement des activités de surveillance qui viennent s'ajouter aux évaluations et aux études liées au cycle décennal d'élaboration du plan directeur. Le personnel chargé de la gestion des biens et les spécialistes des ressources culturelles procèdent régulièrement à des inventaires et à des évaluations des ressources culturelles et des autres biens du lieu historique.

En somme, Parcs Canada a recours à toute une gamme de sondages, d'activités de surveillance, de rapports et de réunions avec les partenaires et les intervenants pour mesurer et communiquer les progrès accomplis en regard des objectifs du présent plan directeur. Lorsqu'une évaluation révèle que des mesures ne sont plus pertinentes et qu'il faut en appliquer de nouvelles, le programme annuel de reddition de comptes sur le plan directeur permet de veiller à ce que les partenaires et les intervenants soient tenus au courant et aient la possibilité de s'impliquer.

## 9.0 Évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est chargé d'évaluer ses mesures et d'en atténuer les répercussions sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, rédigée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique (EES) de tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre. Cette directive vaut également pour les plans directeurs des lieux historiques nationaux.

Parcs Canada a donc procédé à une EES des objectifs, des mesures de gestion et des programmes décrits dans le présent plan directeur. L'évaluation environnementale visait à :

- Confirmer que les orientations stratégiques et les propositions particulières établies dans le plan s'inscrivent dans les objectifs d'intégrité commémorative du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear et contribuent à les atteindre.
- Évaluer les incidences de diverses solutions de rechange envisagées dans le plan, afin d'en améliorer les effets positifs et d'en éviter ou d'en atténuer les effets négatifs.
- Veiller à ce que le plan contienne des mesures pour remédier adéquatement aux multiples agresseurs et préoccupations concernant les effets résiduels et cumulatifs.
- Consigner les compromis et les impacts éventuels, y compris les effets résiduels positifs et négatifs du plan dans son ensemble.

L'examen de l'orientation stratégique et des mesures proposées dans l'ébauche du plan directeur du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear révèle que le plan directeur est en tous points conforme aux politiques et aux lois fédérales qui régissent la mise en valeur des ressources culturelles ainsi que la collaboration avec les intervenants pour protéger le patrimoine culturel du lieu historique.

L'EES comportait une évaluation des effets environnementaux cumulatifs de toutes les mesures proposées. Elle tient également compte de toute la gamme d'impacts que pourraient avoir les opérations courantes et les mesures proposées sur les valeurs naturelles et culturelles du lieu historique.

Le plan directeur propose quelques mesures de gestion qui pourraient avoir des effets néfastes sur l'environnement. Toutefois, ces incidences devraient pouvoir être atténuées une fois qu'elles auront été examinées de plus près pendant l'analyse d'impact détaillée de chaque projet, qui doit avoir lieu conformément à la directive provisoire de Parcs Canada sur la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012* ou à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Les projets suivants pourraient faire l'objet d'une analyse d'impact détaillée :

- Construction ou réparation d'éléments d'infrastructure sur place
- Délivrance d'un permis d'occupation

- Activités spéciales organisées sur place (qui pourraient être visées par le rapport d'examen préalable substitut pour les activités spéciales tenues dans les lieux historiques nationaux de l'Est de Terre-Neuve, 2007)
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation
- Modification de sentiers
- Travaux de construction associés à l'exécution de programmes dans les installations souterraines
- Construction de nouvelles installations
- Amélioration et embellissement de l'aire d'arrivée
- Entretien du phare de 1836
- Conservation/remise en état du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale

Collectivement, l'orientation stratégique et les mesures de gestion décrites dans le plan directeur contribueront à l'amélioration générale de l'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada du Phare-de-Cap-Spear.

## 10.0 Sommaire des mesures prévues et des attentes de rendement organisationnelles

	MESURES	Attentes de rendement organisationnelles
Conservation des ressources patrimoniales  <b>ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2</b>	Poursuivre les travaux de surveillance et d'entretien du phare de 1836 conformément au plan de conservation et d'entretien.	La cote moyenne générale attribuée à l'intégrité commémorative est améliorée.
	Repérer et répertorier les caractéristiques et les vestiges du paysage culturel qui sont associés à l'histoire militaire et à l'histoire du phare, et élaborer un programme de surveillance.	
	Continuer de surveiller, d'entretenir et de gérer les deux canons de défense côtière de 10 po qui se trouvent <i>in situ</i> .	
	Définir les éléments et les caractéristiques qui contribuent à la valeur patrimoniale du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale.	D'ici cinq ans, Parcs Canada observe une amélioration de l'état de 70 % des ressources culturelles cotées « Médiocre » ainsi que des éléments de l'intégrité commémorative qui sont tributaires de pratiques de gestion.
	Explorer et évaluer les possibilités de conservation et de réaménagement du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale afin d'en préserver la valeur patrimoniale.	
Appréciation et compréhension du public  <b>ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3</b>	<b>Éducation, diffusion externe et communications externes</b>	
	Gérer et tenir le site Web et les pages des médias sociaux du lieu historique en en rafraîchissant le contenu et le format pour veiller à ce qu'ils demeurent pertinents et à jour.	D'ici mars 2014, 60 % des Canadiens reconnaissent l'importance des aires patrimoniales administrées par Parcs Canada.  D'ici mars 2014, 80 % des Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des aires patrimoniales administrées par Parcs Canada.
	Encourager et faciliter la tenue d'activités et de programmes qui suscitent l'intérêt du public et l'attention des médias à l'échelle nationale.	
	Organiser des programmes et des activités – artistes en résidence, ateliers d'écriture, spectacles enregistrés, etc. – qui donnent lieu à des produits susceptibles de mieux faire connaître le lieu historique à l'échelle nationale.	
	Explorer les possibilités offertes par les nouveaux médias, par exemple la carte et le site Web du National Geographic, qui étendent la portée et les messages du lieu historique aux non-visiteurs, au pays et ailleurs dans le monde.	
	Explorer la possibilité d'utiliser Twitter, Facebook et d'autres nouveaux médias pour afficher des récits et des photos de caractéristiques naturelles uniques, comme les icebergs et les baleines, d'événements internationaux, de spectacles de musique et de lancements nationaux à l'intention de publics éventuels disséminés dans le monde entier.	



Appréciation et compréhension du public  <b>ACTIVITÉ DE PROGRAMME</b>  <b>3</b>	<b>Mobilisation des intervenants et des partenaires</b>	D'ici mars 2014, 60 % des Canadiens reconnaissent l'importance des aires patrimoniales administrées par Parcs Canada.  D'ici mars 2014, 80 % des Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des aires patrimoniales administrées par Parcs Canada.
	Continuer d'alimenter les communications et l'intérêt établis pendant les consultations relatives au plan directeur et amener les représentants des milieux artistique et culturel à : définir et mettre en œuvre de nouvelles initiatives inspirées du lieu historique; contribuer aux programmes et aux plans d'aménagement du lieu historique; définir les exigences administratives à respecter pour appuyer et faciliter leur participation.	
	Consulter des intervenants de l'industrie touristique, les partenaires actuels et des partenaires éventuels pour définir le rôle du point le plus à l'est.	
	Chercher des partenaires pour l'organisation d'activités spéciales et pour la mise en place des installations et des services d'appoint nécessaires.	
	Explorer la faisabilité et la pertinence d'un programme « d'ambassadeurs » ou d'un autre type de programme de bénévolat qui permettrait aux nouveaux visiteurs de nouer des liens personnels avec les résidents et les groupes d'intérêts des environs.	

	MESURES	Attentes de rendement organisationnelles
Expérience du visiteur  <b>ACTIVITÉ DE PROGRAMME</b> 4	Utiliser les résultats de l'atelier sur le QE pour concevoir du matériel de marketing et de publicité.	<p>En moyenne, 85 % des visiteurs ayant participé à un sondage considèrent le lieu historique comme significatif.</p> <p>En moyenne, 90 % des visiteurs ayant participé à un sondage sont satisfaits de leur visite et 50 % en sont très satisfaits.</p>
	Collaborer avec des partenaires, sur place et à distance, afin de concevoir des possibilités de création de forfaits et de promouvoir activement les différents secteurs du lieu historique qui se prêtent à des activités communautaires.	
	Trouver des moyens originaux d'accroître la visibilité de Parcs Canada dans le cadre des programmes exécutés par les partenaires (coupons, souvenirs, forfaits).	
	Poursuivre l'exécution du programme d'information sur les visiteurs de Parcs Canada et les études sur l'affluence au lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear.	
	<b>Sécurité publique</b>	
	Tenir compte des risques pour la sécurité du public et les atténuer à l'étape de la planification de nouvelles activités, de nouveaux services et de nouveaux éléments d'infrastructure.	
	Mettre à jour le plan de sécurité publique du lieu historique au fur et à mesure que sont mis en place de nouvelles activités, de nouveaux services et de nouveaux éléments d'infrastructure.	
	Explorer de nouveaux moyens, grâce aux nouveaux médias et à des panneaux d'interprétation créatifs, de communiquer des messages sur la sécurité publique.	
	<b>Interprétation</b>	
	En collaboration avec des groupes artistiques et culturels, créer et faciliter des expériences exceptionnelles associées au phare de 1836, par exemple en y affectant des interprètes en costume d'époque.	
	Explorer des moyens pour les visiteurs d'approfondir leurs connaissances sur le phare de 1836 aux endroits qu'ils fréquentent (c.-à-d. à l'aire d'arrivée et près du point le plus à l'est).	
	Par des programmes d'interprétation, différents médias et d'autres expériences du visiteur, communiquer les valeurs patrimoniales du complexe militaire de la Seconde Guerre mondiale et des vestiges du paysage culturel qui sont associés au phare et à la défense.	
	Élaborer des programmes, des activités et des moyens d'interprétation axés sur les forces de la nature et l'environnement côtier du lieu historique.	

	MESURES	Attentes de rendement organisationnelles
<p>Expérience du visiteur</p> <p><b>ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4</b></p>	<b>Moyens d'interprétation</b>	
	Initier les visiteurs à l'importance nationale du lieu historique par des moyens d'interprétation sans personnel à l'aire d'arrivée.	
	Explorer des moyens de créer, de tenir à jour et de promouvoir une page d'un média social (Facebook, Twitter ou autre) pour permettre aux visiteurs de présenter leurs créations ou leurs informations et de voir celles des autres.	
	Moderniser les moyens d'interprétation au fil des remplacements pour mieux répondre aux intérêts des principaux types de QE.	
	Pendant la création de nouveaux moyens d'interprétation pour le lieu historique, s'inspirer des thèmes, de l'histoire et du paysage du lieu historique.	
	<b>Programmes d'interprétation</b>	
	En collaboration avec des professionnels des milieux artistique et culturel, créer des activités et des programmes qui permettent aux visiteurs de se renseigner sur l'histoire du phare et des installations militaires du lieu historique de façon créative et inspirante.	En moyenne, 85 % des visiteurs ayant participé à un sondage considèrent le lieu historique comme significatif.
	Intégrer l'accès au fanal du phare dans un programme d'interprétation ou une activité spécialisée.	
	En collaboration avec des partenaires et des intervenants, créer et présenter une exposition artistique, un concours de photos/vidéos ou une autre activité ou tribune du même genre pour faciliter l'échange de créations entre visiteurs.	En moyenne, 90 % des visiteurs ayant participé à un sondage sont satisfaits de leur visite et 50 % en sont très satisfaits.
	<b>Offre de services aux visiteurs</b>	
	Entreprendre une étude de faisabilité pour déterminer la nature et l'envergure des activités spéciales qui seraient les mieux adaptées au cadre du lieu historique. Parmi les activités envisageables, mentionnons des lancements nationaux, des concerts, des festivals et des pièces de théâtre. Définir les nouveaux services et les nouvelles installations (y compris les services de restauration) nécessaires à la tenue de ces activités.	
	Déterminer le rôle du point le plus à l'est, de façon à répondre aux attentes et aux besoins actuels et futurs pour la tenue d'activités spéciales qui facilitent toute une gamme d'expériences à l'intention de divers types de voyageurs ciblés, en définissant les nouveaux services, la nouvelle infrastructure, les nouveaux moyens d'interprétation et les nouvelles expériences interactives nécessaires.	

	MESURES	Attentes de rendement organisationnelles
Expérience du visiteur  ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4	<b>Installations</b>	En moyenne, 85 % des visiteurs ayant participé à un sondage considèrent le lieu historique comme significatif.  En moyenne, 90 % des visiteurs ayant participé à un sondage sont satisfaits de leur visite et 50 % en sont très satisfaits.
	Évaluer l'état et la capacité des toilettes, des sentiers, des belvédères et des aires de pique-nique pour répondre aux besoins des visiteurs. Repérer les secteurs et les éléments qui nécessitent des travaux d'amélioration ainsi que les éléments nouveaux à mettre en place.	
	Préparer pour le lieu historique un plan qui intègre des éléments répondant aux besoins actuels et futurs des visiteurs en matière d'expérience, qui respecte les valeurs patrimoniales du lieu historique et qui s'inscrit dans les approches de gestion spécifiques à un secteur.	
	Pour l'aire d'arrivée, le point le plus à l'est ainsi que les pôles d'interprétation et d'orientation, préparer des plans particuliers qui prévoient des abris contre les intempéries, les installations et les services nécessaires à la tenue d'activités spéciales ou de rassemblements, etc.	
	Préparer une stratégie d'aménagement qui axe le plan d'immobilisations de Parcs Canada sur les services essentiels et cerner les possibilités pour les partenaires et les intervenants de participer à la création d'éléments d'infrastructure qui permettront d'accroître la capacité d'accueil du lieu historique pour la tenue de nouvelles activités.	
	<b>Services</b>	
	Créer un menu de possibilités destinées à divers types de voyageurs à la lumière des résultats de l'atelier sur le QE.	
	Par la création d'applications axées sur les nouveaux médias, créer une infrastructure électronique permettant aux visiteurs de planifier leur visite avant leur arrivée ou à leur arrivée, d'explorer le lieu historique et de mieux le connaître.	
	Fournir des services de restauration sur place.	
	Intégrer au pôle d'orientation un menu de possibilités correspondant aux QE.	
	<b>Activités spéciales</b>	
	En collaboration avec les partenaires et les intervenants, définir des moyens pour eux de participer à de nouveaux programmes et activités.	
	Chaque année, organiser de façon proactive une ou deux activités spéciales avec les milieux artistique et culturel ou d'autres partenaires non traditionnels.	

	Créer des activités et des offres à l'intention des randonneurs qui traversent le lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear ou qui s'y arrêtent.	
Intendance de l'environnement	<p>Entreprendre une analyse d'impact détaillée pour chaque projet, conformément aux exigences de la directive provisoire de Parcs Canada sur la mise en œuvre de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012</i>.</p> <p>Entreprendre une évaluation environnementale stratégique conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.</p>	

## Remerciements

Équipe d'élaboration du plan directeur du lieu historique national du Phare-de-Cap-Spear :

**Bill Brake**, directeur

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Glenn Keough**, gestionnaire des Lieux historiques nationaux et de l'Expérience du visiteur

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Lois Luke**, gestionnaire des Relations externes

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Stephen Burbridge**, gestionnaire des biens

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Jim Candow**, historien de projet

*Centre de services de l'Atlantique*

**Paula Morgan**, chef d'équipe de l'Expérience du visiteur

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Ray Kenny**, agent de promotion

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Trevor Kearsley**, agent du contenu Internet et des nouveaux médias

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Rose Veitch**, spécialiste des collections

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Donald Parsons**, spécialiste de l'interprétation

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

**Patricia Buchanan**, planificatrice

*Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve*

## Ouvrages de référence choisis

Agence Parcs Canada, *Cape Spear National Historic Site Commemorative Integrity (Baseline) Evaluation*, 2001.

Agence Parcs Canada, *Cape Spear National Historic Site Commemorative Integrity Re-Evaluation*, 2008.

Agence Parcs Canada, *Cape Spear National Historic Site of Canada, Visitor Information Program Final Report 2007-2008*, 2008.

Agence Parcs Canada, Centre de services de l'Atlantique, *Cape Spear NHSC Report on 2009 Attendance Study*, 2009.

Agence Parcs Canada, *Guide d'élaboration des plans directeurs*, 2008.

Agence Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, 1994.

Agence Parcs Canada, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, *Cape Spear National Historic Site of Canada Annual Management Plan Implementation Report*, 2007.

Agence Parcs Canada, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, *Cape Spear NHSC State of the Site Report*, avril 2009.

Agence Parcs Canada, Unité de gestion de l'Est de Terre-Neuve, *Cape Spear NHSC Visitor Experience Assessment, September 17-18 2008*, 2008.

Commission canadienne du tourisme, site Web, *Démonstration du Quotient explorateur*, [www.canada.travel/eq/](http://www.canada.travel/eq/).

Corporate Research Associates Inc., *Signal Hill & Cape Spear National Historic Site Heritage Presentation Offer*, 2007.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, *Uncommon Potential : A Vision for Newfoundland and Labrador Tourism*, février 2009.

Walljasper, Jay. « 99 Coastal Destinations Rated », tiré du numéro de novembre-décembre 2010 du *National Geographic Traveler*, 2010.

## Glossaire

**Attachement au lieu :** Concept reflétant la pertinence et l'importance des aires patrimoniales protégées pour la population canadienne. Il exprime l'attachement émotif, intellectuel et spirituel des Canadiens et des visiteurs pour les lieux patrimoniaux naturels et culturels. Parcs Canada s'emploie à favoriser ce sentiment d'attachement par la création de possibilités significatives de découverte et d'apprentissage sur place et par la diffusion externe. Le respect, la compréhension et les mesures visant à faciliter l'établissement de liens entre les aires patrimoniales et la population canadienne, y compris les Autochtones, les visiteurs, les partenaires et les intervenants, aident à promouvoir un sens de responsabilité commun à l'égard des aires patrimoniales et amènent les cœurs et les esprits à appuyer la protection et la mise en valeur, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

**Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) :** Groupe consultatif indépendant formé de représentants de l'ensemble des provinces et des territoires. La Commission examine les propositions qui lui sont soumises et donne au ministre un avis expert et impartial sur leur importance historique nationale.

**Édifice fédéral classé :** Édifice fédéral auquel le ministre responsable a accordé la plus haute désignation patrimoniale à la lumière d'une évaluation réalisée par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP).

**Éducation et diffusion externe :** Création de possibilités d'apprentissage efficaces et pertinentes pour établir des contacts avec les Canadiens à domicile, dans leurs lieux de loisirs, dans leurs lieux d'apprentissage et dans leur collectivité, afin de les aider à mieux comprendre et à apprécier à sa juste valeur le patrimoine naturel et culturel des aires protégées de Parcs Canada. L'éducation et la diffusion externe ont également pour but d'encourager les particuliers et les collectivités à appuyer la protection et la mise en valeur du patrimoine et à y contribuer.

**Expérience du visiteur :** Somme des interactions personnelles du visiteur avec des aires patrimoniales et des personnes qui éveillent ses sens, remuent ses émotions, stimulent son esprit et font naître en lui un sentiment d'attachement pour ces aires protégées.

**Gestion des ressources culturelles :** Pratiques généralement admises de conservation et de mise en valeur des ressources culturelles, reposant sur des principes et réalisées au moyen de mesures qui intègrent des activités professionnelles, techniques et administratives afin de tenir compte de la valeur historique de ces ressources dans les interventions pouvant les affecter. À Parcs Canada, la gestion des ressources culturelles englobe la mise en valeur, l'utilisation et la conservation des ressources culturelles.

**In situ :** Se dit de ressources culturelles situées à leur emplacement d'origine.

**Intégrité commémorative :** On dit qu'il y a intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou représentent l'importance de l'aire patrimoniale ne sont ni menacées ni altérées, lorsque les motifs de son importance sont efficacement communiqués au public et lorsque sa valeur patrimoniale est respectée.

**Lieu historique national :** Lieu désigné d'importance ou d'intérêt historique national par le ministre responsable de Parcs Canada.



**Objectif de commémoration :** Ensemble des motifs de désignation d'un lieu historique national, selon les recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, lesquelles sont approuvées par le ministre.

**Paysage culturel :** Toute étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.

**Ressource culturelle :** Œuvre humaine ou lieu témoignant d'une activité humaine ou revêtant une signification spirituelle ou culturelle particulière et présentant une valeur historique avérée.

**Ressource culturelle de niveau I :** Ressource culturelle qui revêt une importance historique à l'échelle nationale. Ce type de ressource est directement rattaché aux facteurs qui donnent à un lieu historique son importance nationale.

**Ressource culturelle de niveau II :** Ressource qui, sans avoir d'importance historique à l'échelle nationale, peut quand même revêtir une valeur historique et être considérée comme une ressource culturelle.

**Valeur historique :** Valeur qui est attribuée à une ressource et qui en fait une ressource culturelle reconnue. Cette valeur peut être physique ou associative.

[Verso de la dernière page]